

AVENAY

DECEMBRE 2018



SOMMAIRE

Vie INSTITUTIONNELLE

- Page 01 Sommaire
- Page 02 Le mot du Maire
- Page 04 Conseil municipal
- Page 05 Les commissions
- Page 07 Le personnel communal
- Page 08 Projets et actions communales
- Page 09 Compte rendu des commissions
 - ✓ Urbanisme
 - ✓ Ecole
 - ✓ Jeunesse et Loisirs
 - ✓ Fleurissement

Vie PRATIQUE

- Page 17 Informations pratiques
- Page 18 Renseignements utiles – N° téléphone
- Page 19 Tarifs communaux
- Page 20 Le budget communal
- Page 22 Le civisme – Vie en communauté
- Page 23 La déchetterie – Ordures ménagères
- Page 24 L'Etat Civil
- Page 25 Siava
- Page 26 Info CCVOO

Vie SCOLAIRE

- Page 27 Mot de l'APE
- Page 28 Délégués parents d'élèves
- Page 29 Mot de l'ECOLE

Vie ASSOCIATIVE Communale

- Page 31 Comité des Fêtes et Loisirs
- Page 35 Tennis Club
- Page 36 Société de Chasse « La Saint-Loup »
- Page 38 Les vététistes de la Guigne
- Page 40 Association Cultures Loisirs Accueils

Vie ASSOCIATIVE Locale

- Page 43 Verger de sauvegarde Yves Fournière
- Page 44 Association Odon Cote 112
- Page 46 Conservation du patrimoine
- Page 48 I.C.L Val Orne Ajon
- Page 50 UNC- AFN

Vie QUOTIDIENNE - infos générales

- Page 51 Information Monoxyde de carbone
- Page 52 Information fuite d'eau
- Page 53 Gendarmerie – information cambriolage
- Page 54 S.S.I.A.D
- Page 55 A.D.M.R

Vie RELATIONNELLE

- Page 56 Liste des entreprises communales
- Page 57 Les commerçants du marché
- Page 58 Petites annonces particuliers et Associations
- Page 60 La page de Jeux
- Page 63 Voeux
- Page 64 Page de Jeux : les solutions



LE MOT DU MAIRE



C'est avec plaisir que je viens vous présenter ce 28^{ème} bulletin communal, vous y trouverez les différentes actions qui ont été entreprises par le conseil municipal et les diverses associations communales ou intercommunales, mais aussi des renseignements et informations utiles.

En ce qui concerne notre commune :

En juillet et Août nous avons réalisé des travaux d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite au niveau des classes maternelles et des classes primaires, une place de parking handicapés à l'extérieur près des classes maternelles a été créée. Nous avons mis en place une alarme attentat pour sécuriser notre Ecole en cas d'intrusion et une alerte PPMS pour confinement en cas d'alerte chimique ou autres. Nous avons installé un porte vélo à l'intérieur de la cour près des classes maternelles.

Nous avons investi dans un logiciel « cantine de France » pour gérer au quotidien les commandes de repas et les inscriptions à la garderie ceci permettra de faciliter cette gestion par exemple : les commandes des repas seront envoyées directement chez le prestataire de service dès qu'elles seront commandées par les parents d'élèves, ce logiciel sera mis en service le 7 Janvier 2019.

Nous avons investi dans un broyeur d'accotement pour tondre nos abords de routes et fossés pour limiter les besoins d'un prestataire extérieur.

Cérémonie commémorative du 8 Mai 1945 au monument aux Morts en présence de nos anciens combattants et portes drapeaux.

Le 8 juillet 2018, la commune d'Avenay a participé à la grande cérémonie en mémoire des combats sur et aux alentours de la cote 112 qui se sont déroulés de fin juin à début août 1944, avec l'inauguration officielle de l'installation du canon d'artillerie de 25 pounds, en présence de la fille d'Albert Figg.

Dans un esprit de regroupement et suite à la demande du Président de L'UNC et AFN la cérémonie du 11 Novembre a eu lieu à Sainte Honorine du Fay.

Merci à nos enseignants pour l'éducation apportée à nos enfants. Bienvenue à notre nouvelle enseignante Mme DEVINAS Justine et à Mme HEISSAT Marie qui est de retour, bienvenue aux nouveaux élèves qui fréquentent dorénavant notre école.

Je félicite les différentes associations pour l'organisation de manifestations notamment la fête du pain, le téléthon, la randonnée VTT, le Ball-trap, la rencontre de nos aînés et autres activités pour que notre commune soit un village accueillant.





La commune d'AVENAY s'est vue remettre la Médaille d'Or de la confédération Nationale de la Boulangerie et Boulangerie-Pâtisserie Française le 18 Novembre 2018 pour 35 années de mise en valeur du savoir faire de nos boulangers. Merci au comité des fêtes pour cette organisation.

Je tiens à remercier également, la gendarmerie qui œuvre pour notre sécurité, le conseil municipal, notre secrétaire de mairie, notre personnel communal, le clergé, les associations, les bénévoles qui œuvrent pour améliorer notre qualité de vie dans un esprit de solidarité et d'amitié.

Je remercie aussi nos conseillers départementaux, Madame Florence BOULAY et Monsieur Marc BOURBON par leurs participations aux différentes cérémonies et par leurs aides financières pour notre commune.

Et Je remercie Mr le président de communauté de commune Vallée de l'Orne et de l'Odon, Mr Bernard ENAULT pour l'aide financière apportée à notre fête du Pain qui s'est déroulée le 3^{ème} dimanche de Juin

Quelques recommandations :

Pensez à respecter la vitesse dans notre commune...Pensez à nos enfants ! Respectez également les heures de tontes, ne laissez pas vos chiens divaguer dans les rues, ne déposez pas d'objets auprès des containers, les déchèteries sont faites pour ça...

Pensez à faire le moins de bruit possible pour le voisinage lors des locations de la salle des fêtes et du terrain de sport, respectez votre entourage. Merci pour eux.

Quelques petits gestes au quotidien faciles à respecter et qui permettent de retrouver un peu plus de civisme et une sérénité de vie dans notre village.

Pour conclure

Bienvenue dans notre commune aux nouveaux habitants et aux nouveaux bébés qui en permettent le rajeunissement , félicitations aux heureux parents !

J'ai aussi une profonde pensée pour toutes les personnes qui ont perdu un proche. Quelles soient assurées de ma profonde amitié. Mes pensées vont aussi vers tous ceux qui sont touchés par la maladie et je leur souhaite beaucoup de courage ainsi qu'aux personnes qui les entourent.

Les fêtes de fin d'année approchent ! A cette occasion, avec le conseil Municipal, nous vous présentons de bonnes fêtes de fin d'année ainsi que nos meilleurs vœux pour l'année 2019 et nous vous souhaitons joie et santé, pour vous et tous ceux qui vous sont chers. Vœux d'amitié, de solidarité et de paix.

Jean-Louis LECHEVALIER

Vie INSTITUTIONNELLE – Le Maire et les Adjoints



Jean Louis LECHEVALIER

Bâtiments communaux et cimetière
Fêtes et cérémonies
Fleurissement
Information
Personnel communal
Voirie
Urbanisme Environnement
Aide sociale
Finances et budget
Siava
Sdec – Sigaz
CCEOO
Sécurité routière
Crise



Françoise PARIS

Affaires scolaires
Cantine scolaire
Personnel communal
Urbanisme
Environnement
Aide sociale
Finances et budget
Adduction d'eau
Siava
Syndicat scolaire
Crise



Jacky REGNAULT

x Bâtiments communaux et cimetière
Fêtes et cérémonies
Fleurissement
Information
Personnel communal
Terrain de sport
Voirie
Aide sociale
Finances et budget
CCEOO



Thierry HARDY

Bâtiments communaux et cimetière
Fêtes et cérémonies
Fleurissement
Urbanisme
Environnement
Voirie
Finances et budget
Syndicat scolaire
SIAVA



Monique GOMONT

Fêtes et cérémonies
Fleurissement
Information
Urbanisme
Environnement
Aide sociale
Finances et budget
Grippe aviaire

Vie INSTITUTIONNELLE – Les Conseillers municipaux



Denis PUPIN

Bâtiments communaux et cimetière
Fleurissement
Urbanisme
Environnement
Aide sociale
Finances et budget
SIAVA



Sébastien HALIX

Cantine scolaire
Personnel communal
Urbanisme
Environnement
Voirie
Finances et budget
Adduction d'eau
Affaires scolaires
Jeunesse et loisirs



Fabienne POULAIN

Affaires scolaires
Fleurissement
Finances et budget



Patrick LBOUCHER

Jeunesse et Loisirs
Personnel communal
Terrain de sport
Voirie
Finances et budget



Pascal BILLARD

Information
Urbanisme
Environnement
Finances et budget
Bâtiments communaux
Cimetière
Siava



Séverine CLEMENT

Affaires scolaires
Cantine scolaire
Jeunesse et Loisirs
Information
Terrain de sport
Finances et budget



Anthony DUPONT

Affaires scolaires
Fleurissement
Urbanisme
Environnement
Finances et budget
Voirie



Bernard LECOQ

Jeunesse et Loisirs
Terrain de sport
Voirie
Finances et budget

Commissions communales

COMMISSIONS	Maire ou Adjoint Délégué Responsable	Membres du Conseil Municipal	Membres hors Conseil Municipal
AFFAIRES SCOLAIRES	Françoise PARIS	Séverine CLEMENT - Fabienne POULAIN Anthony DUPONT - Sébastien HALIX	
CANTINE SCOLAIRE	Françoise PARIS	Séverine CLEMENT - Sébastien HALIX	
BATIMENTS COMMUNAUX ET CIMETIERE	Thierry HARDY	Pascal BILLARD - J-Louis LECHEVALIER Denis PUPIN - Jacky REGNAULT	
FETES ET CEREMONIES	Jacky REGNAULT	Monique GOMONT - Thierry HARDY J-Louis LECHEVALIER	
FLEURISSEMENT	Thierry HARDY	Monique GOMONT - Fabienne POULAIN Anthony DUPONT - J-Louis LECHEVALIER Denis PUPIN - Jacky REGNAULT	Philippe MARGUERITE (Président)
INFORMATION	Pascal BILLARD Conseiller Délégué	Séverine CLEMENT - J-Louis LECHEVALIER - Jacky REGNAULT	
JEUNESSE ET LOISIRS	Séverine CLEMENT Conseillère Déléguée	Sébastien HALIX - Patrick LEBOUCHER Bernard LECOCQ	
PERSONNEL COMMUNAL	J-Louis LECHEVALIER	Françoise PARIS - Sébastien HALIX Patrick LEBOUCHER Jacky REGNAULT (Responsable CAE)	
TERRAIN DE SPORT	Jacky REGNAULT	Séverine CLEMENT - Patrick LEBOUCHER Bernard LECOCQ	
URBANISME ET ENVIRONNEMENT	Françoise PARIS	Monique GOMONT - Pascal BILLARD Anthony DUPONT - Sébastien HALIX J-Louis LECHEVALIER - Denis PUPIN	
VOIRIE COMMUNALE ET CHEMINS RURAUX	J-Louis LECHEVALIER	Anthony DUPONT - Sébastien HALIX Thierry HARDY - Patrick LEBOUCHER Bernard LECOCQ - Jacky REGNAULT	
AIDE SOCIALE	J-Louis LECHEVALIER	Monique GOMONT - Françoise PARIS Denis PUPIN - Jacky REGNAULT	L
FINANCES ET BUDGET	J-Louis LECHEVALIER	Ensemble du Conseil Municipal	

DELEGUES DANS LES ORGANISMES INTERCOMMUNAUX

SYNDICAT D'ADDUCTION D'EAU D'EVRECY	CCVOO		CCVOO
SYNDICAT D'ASSAINISSEMENT (SIAVA) fin au 31 Décembre 2018 puis CCVOO	Françoise PARIS (Titulaire)	J-L, LECHEVALIER (Titulaire)	Jacky REGNAULT (Titulaire)
	Thierry HARDY (Suppléant)	Pascal BILLARD (Suppléant)	Denis PUPIN (Suppléant)
SDEC / SIGAZ	Jean-Louis LECHEVALIER		Françoise PARIS
SYNDICAT SCOLAIRE D'EVRECY	Françoise PARIS		Thierry HARDY
CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES (C.de C. Evrecy Orne Odon)	J-Louis LECHEVALIER (Titulaire)		Jacky REGNAULT (Suppléant)

CORRESPONDANTS

DEFENSE	Thierry HARDY	
GRIPPE AVIAIRE	Monique GOMONT	
REFERENT SECURITE ROUTIERE	Jean-Louis LECHEVALIER	
C.R.I.S.E	Jean-Louis LECHEVALIER	Françoise PARIS



Mme Guylaine DESCLOS

Assure le service de la Cantine,
de la Garderie et une partie de
l'entretien
des locaux



Mme Stéphanie MACKIEWICZ

Assure le service de la Cantine,
de la Garderie et de l'entretien des locaux



Mme Françoise PALLIX

Assure des missions auprès
des Enseignants et l'entretien
des bâtiments communaux



Mme Elodie LETELLIER

Assure le service de la
Cantine,
de la Garderie et une partie
de l'entretien
des locaux



M. Jason GAUMONT

(Assure l'entretien des
espaces verts,
des bâtiments, de la
voirie)



Mme Isabelle DALMASSIE

Assure les fonctions de
Secrétaire de Mairie

L'accessibilité handicapée



Cette année la **phase 1** du programme de l'accessibilité a concerné l'école. Pour cela, une place prioritaire a été ajoutée sur le parking de l'école, de là, une allée a été créée jusque dans la cour qui elle-même a été remodelée afin d'éviter les différences de niveaux du sol au niveau du préau. Deux rampes d'accès permettent d'accéder aux classes du nouveau bâtiment. Un accès a également été créé pour les personnes en fauteuil coté « rue de l'école », contournant la bibliothèque, depuis la cour..

Ainsi, chaque classe est devenue accessible aux personnes à mobilité réduite.



La **phase 2** consistera en 2019, toujours à l'école, à faciliter l'accès aux sanitaires par des portes plus larges (80cm) ouvrant vers l'extérieur, et rendre ces sanitaires plus fonctionnels pour les utilisateurs handicapés (changement lavabos, mise en place barres de transfert...), et la séparation garçon / fille sera appliquée.

La carte communale: Un espoir de finalisation ?

Monsieur Raphaël PEUGNET commissaire enquêteur a réalisé l'enquête publique pour l'élaboration de notre carte communale. Le dossier a été transmis en Préfecture, malheureusement le Préfet nous a notifié un refus. Toutefois après avoir rencontré le Secrétaire Général pour obtenir des explications, nous avons pris un rendez-vous avec tous les acteurs afin d'enfin (??) finaliser notre carte communale.

Pour Informations

Tous les travaux ou aménagements extérieurs d'une maison sont soumis à autorisation préalable auprès de la mairie, et ce quelle que soit la nature, les matériaux et la superficie des travaux en question:

- ravalement de façades
- pose de «velux» ou changement d'huissierie
- barbecue fixe
- portail, clôture...
- véranda, agrandissement
- garage, car-port



SAUF pour les:

- Abris de jardin inférieurs à 5 m², mais il faut cependant **respecter l'implantation : soit en limite séparative, soit à 3 mètres des limites séparatives.**

Aucune taxe financière ne sera appliquée sur les abris de jardin:

Décision du Conseil municipal en date 19/11/2014

Les Opérations d'Urbanisme soumises à déclaration :

- Les permis de construire
- Les permis de démolir
- Les permis d'aménager
- Les déclarations préalables de travaux
- Les certificats d'urbanisme

N'hésitez pas à contacter la mairie pour toute question relative à l'urbanisme

LA GAZETTE DE L'ÉCOLE



Vie Scolaire:

L'école compte 89 élèves répartis sur quatre classes.

Marie HEISSAT est revenue en remplacement de Madame FAYET Cette dernière, professeure particulièrement appréciée pour son humanité, son professionnalisme, sa gentillesse, sa disponibilité nous a quittés pour reprendre son ancien poste d'enseignante en milieu hospitalier auprès d'enfants gravement malades.

Les autres enseignantes sont : Mesdames BERARDO, MARCHAND, DELHAYE, DEVINAS Cette dernière vient en suppléance de Mesdames BERARDO et HEISSAT.

La direction de l'école est toujours assurée par Madame BERARDO



Personnel communal:

Mesdames MACKIEWICZ et LETELLIER arrivées l'an passé ont remplacé Mesdames LEROY, SENECAI, TOUTAIN quittant leur service après des années de bons et loyaux services. Nous les remercions chaleureusement pour le dévouement et la qualité du travail accompli.

Madame PALLIX assure toujours les mêmes fonctions.

Madame GOICHOT Laëtitia est AVS auprès d'enfants en situation de handicap.

Madame DESCLOS s'occupe toujours de la cantine et de la garderie.

Rentrée 2018-2019:

Les APS ayant été supprimées es horaires d'école sur quatre jours ont été rétablis comme suit : 09h00 12h00 13h30 16h30

Cantine scolaire



La commune s'est dotée d'un logiciel «cantine et garderie» opérationnel dès le 7 janvier 2019, il est donc impératif d'inscrire vos enfants en temps et en heure via ce logiciel

Nous vous en remercions par avance et restons à votre disposition pour tout renseignement ou aide dont vous auriez besoin.



JEUNESSE ET LOISIRS

Le 30 octobre, a eu lieu le deuxième concours de dessins sur le thème des sorcières, il était ouvert à tous les élèves de l'école d'Avenay,



PS-MS : devaient dessiner un visage d'une sorcière,

GS-CP : devaient colorier une sorcière de forme conique,



CE1-CE2 : devaient colorier et décorer, une sorcière et son hibou sur un balai,



CM1-CM2 : devaient réaliser et décorer le chapeau de la sorcière.



Les réalisations gagnantes :

petite section - moyenne section :

Jules Liard, Clara Trempu, Charlotte Lavolo

Grande section – CP :

Colyne Bisson, Maiwenn Bisson, Léo Clément

CE1 – CE2 :

Nohan letourneur, Paulien Clement, Mathéo trempu

CM1 – CM2 :

Benjamin Dondel, Nolhan Bisson, Lise Lavatine



La mairie a récompensé tous les participants, le jour d'halloween ou par le biais de l'école, avec un lot sur le thème d'halloween, plus important aux 3 premiers de chaque groupe de classe.





Pour la **cinquième** année consécutive, Avenay a fêté **halloween** le 31 octobre avec des inscriptions records : **74 enfants**



L'atelier maquillage, qui remporte toujours un franc succès, a ouvert une heure plus tôt cette année afin que beaucoup d'enfants puissent en profiter sans faire attendre le départ du défilé. Merci à nos maquilleuses : **Lena, Laetitia, Alexandra et moi-même.**



Goûter et nouvelle décoration autour des sorcières attendaient les petits monstres





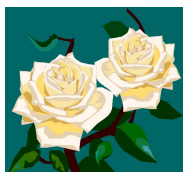
Comme chaque année, 3 groupes d'enfants sont constitués afin de visiter le maximum de maisons, merci à Sophie et Christian Fleury qui ont pris en charge un groupe lors du défilé.



Les habitants d'Avenay sont au rendez-vous : certains décorent leur maison, guettent et attendent même au pieds de leur portail l'arrivée des petits monstres avec leurs friandises. Tandis que d'autres préfèrent trembler et rester cacher derrière leur porte en entendant les enfants chanter à tue-tête « des bonbons ou un sort ».

UN GRAND MERCI AUX HABITANTS QUI OUUVRENT LEUR PORTE ET PROPOSE DES FRIANDISES.





COMITE DE FLEURISSEMENT



Comme tous les ans depuis 2005, les membres du jury de la commission fleurissement ont arpenté le 21 juillet, les rues de notre village afin de sélectionner les plus belles habitations.

Lors de notre passage, nous avons pu admirer les amoureux des fleurs qui mettent en valeur jardins et balcons en variétés et en couleurs, apportant ainsi de la gaieté à notre commune.

Suite à ce passage, un classement a été établi, retenant les 15 premières maisons classées.

La remise des lots s'est effectuée le 19 octobre dans une ambiance conviviale et appréciée de tous, cette manifestation a été suivie d'un pot d'amitié offert par la Mairie.

Si vous souhaitez participer aux plantations ou faire partie du jury, adressez vous à la mairie.

Au nom du comité de fleurissement je vous souhaite à tous de bonnes fêtes de fin d'année

Classement :

1 – Mr Mme Fert Radiguet, rue de l'Avenir

4 – Mme Patry, rue St Loup

2 – M Mme Oliviera, rue d'Amaye

5 – Mr Mme Lebaudy, rue du 4 Août

3 – Mme Bignon, rue du 4 Août



INFORMATIONS PRATIQUES



CARTE NATIONALE D'IDENTITE

La Mairie n'est plus habilitée à gérer les demandes de CNI ou de Passeport. Vous pouvez vous adresser à la Mairie d'EVRECY (02 31 29 33 33), à la Mairie de Caen ou dans une autre commune habilitée.

Venir en Mairie, avec :

- Une preuve d'Identité (Carte d'Identité, Passeport ou Permis de conduire).
- Un justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture EDF, téléphone, etc.).
- 2 photos d'identité 35 x 45 mm, récentes.
- L'ancienne Carte d'Identité. En cas d'impossibilité de fournir l'ancienne carte (perte ou vol, fournir un timbre fiscal de 25 €.

Ainsi que :

Pour une personne majeure:

- En cas de 1^{ère} demande ou si l'ancienne carte est périmée depuis plus de 18 mois :
- Une copie intégrale de l'acte de naissance (A demander au lieu de naissance).

Pour une personne mineure:

- Une copie intégrale de l'acte de naissance.
- Une copie de la Carte d'Identité du parent demandeur.
- Si les parents ne sont pas mariés ou sont séparés, contacter la Mairie, pour information sur les pièces complémentaires.

Les cartes établies pour des personnes majeures après le 1^{er} janvier 2014 sont automatiquement valables 15 ans, même si la date de validité est dépassée. (voir conditions de renouvellement en Mairie).



ARMÉE DE TERRE

RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes, garçons et filles, doivent venir se faire recenser en Mairie, **dès leurs 16 ans et au plus tard dans les 3 mois qui suivent.**

En cas d'oubli, il est possible de régulariser la situation. Se renseigner en Mairie.

L'attestation de recensement est demandée pour l'inscription à la plupart des examens scolaires et au permis de conduire.

Pour se faire recenser, il est nécessaire d'être en possession des documents suivants :

- Carte Nationale d'identité
- Livret de Famille
- Justificatif de domicile

PERMANENCES DE MAIRIE

Lundi de 18h à 19h et jeudi de 17h à 19h

Fax: 02.31.80.56.96 – Tél: 09.61.37.37.04

@.mail : commune.avenay@orange.fr

site Internet : www.avenay.jimdo.com

PASSEPORT



La Mairie n'est plus habilitée à gérer les demandes de passeport. Vous pouvez vous adresser à la Mairie d'EVRECY (prendre rendez-vous au 02.31.29.33.33), à la Mairie de Caen ou dans toute autre Commune habilitée.

Les documents à fournir sont les mêmes que pour une Carte d'Identité (une seule photo suffit), plus un timbre fiscal de :

86 € pour une personne majeure

42 € pour une personne âgée de plus de 15 ans mais de moins de 18 ans.

17 € pour une personne de moins de 15 ans.



INSCRIPTION

SUR LES LISTES ELECTORALES

Les nouveaux habitants de la Commune peuvent se faire inscrire sur les listes électorales **jusqu'au 31 décembre 2018, délai de rigueur**. A partir du 1^{er} janvier 2019, vous pouvez déposer une demande d'inscription sur la liste électorale en mairie ou par Internet via la téléprocédure de demande d'inscription en ligne.

Les jeunes sont en principe inscrits d'office à la demande de l'INSEE (A condition toutefois d'**avoir été recensés à AVENAY**, à l'âge de 16 ans et de ne pas avoir changé d'adresse depuis).

SORTIE DU TERRITOIRE

La délivrance d'une Autorisation de Sortie du Territoire pour les mineurs se rendant à l'étranger sans être accompagnés de leur parents **sera rétablie à compter du 15 janvier 2019.**

Tout mineur se rendant à l'étranger devra être muni:

- De sa pièce d'Identité (CNI ou Passeport).
- De l'Autorisation de Sortie du territoire.
- De la copie de la pièce d'Identité du parent signataire de la sortie du Territoire.

Renseignements utiles

MAIRIE

Fax 02.31.80.56.96 Téléphone 09.61.37.37.04
 Adresse électronique commune.avenay@orange.fr
 M. Jean-Louis LECHEVALIER 02.31.80.59.87
 Mme Françoise PARIS 02.31.80.46.44
 M. Jacky REGNAULT 06.22.22.21.18
 M. Thierry HARDY 02.31.73.17.79
 Mme Monique GOMONT 06.66.20.95.93



MAIRE

1^{er} ADJOINT
 2^{ème} ADJOINT
 3^{ème} ADJOINT
 4^{ème} ADJOINT



Location salle des fêtes M. Bernard PUPIN 02.31.08.04.62

ECOLE D'AVENAY

Directrice : Madame Alexandra BERARDO

02.31.80.74.03 ce.0140605g@ac-caen.fr

Cantine – Garderie :

02.31.80.09.13 (avant 9h00 ou le midi)

COLLEGE PAUL VERLAINE EVRECY

Principale : Madame Lydie COLIN

02.31.80.54.37 ce.0140051e@ac-caen.fr



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
 POSTE D'EVRECY
 GENDARMERIE D'EVRECY

02.31.73.11.98

02.31.08.32.20 ou 36 31

02.31.08.35.53 (ou 17 après fermeture)

cob.evrecy@gendarmerie.interieur.gouv.fr

02.31.73.66.15 (Père Claude HARDY)



PRESBYTERE D'EVRECY



RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES

CRECHE « Les Lutins d'Orne-Odon » à EVRECY

02.31.77.65.56 ram.evrecy@wanadoo.fr

CRECHE «Les Frimousses d'Orne-Odon » à MALTOT

02.31.06.60.20

POINT INFO 14

02.31.57.52.52

(Divers services en visioconférence, avec possibilité de mise en relation directe avec CAF, Sécu ...)

02.31.29.33.33 point-info14@ville-evrecy.fr

Circonscription d'action sociale d'EVRECY

02.31.08.32.70

SYNDICAT SCOLAIRE

02.31.30.37.60 (le lundi, de 13h30 à 16h30)

SYNDICAT D'EAU

02.31.30.37.60 (le jeudi, de 9h00 à 11h30)

S.A.U.R clientèle

0810.01.40.13

S.A.U.R Service technique

02.14.37.40.09

Urgence Electricité

0810.33.30.14

Urgence Gaz

0800.47.33.33

France Télécom

Dépannage 1013 / 1014 / 3900 (selon problème et contrat)

Allo Escroquerie

0811.02.02.17



Pompiers de Caen

Urgences médicales (SAMU)

CHU Côte de Nacre

SOS Médecins

Centres anti-poisons

Drogues Info service

Ecoute Alcool

Sida Info Service

Allo Enfance Maltraitée

Violences conjugales

Viol Femmes Infos

18 ou 112 (portable)

15 ou 112 (portable)

02.31.06.31.06

0820.33.24.24 ou 36.24 (numéro national)

Rouen : 02.35.88.44.00

Rennes : 02.99.59.22.22

0800.23.13.13

0980.980.930

0800.840.800

119

SOS Enfant disparu

116 000

39 19

Sans abris

115

0800.05.95.95



TARIFS Communaux à compter du 1^{er} janvier 2019

SALLE DES FÊTES Location validée par la signature du contrat	Tarifs
Habitants de la commune	130 €
Plus de location pour les personnes Hors Commune	X
Frais de chauffage (sur consommation effective)	0,20 € KWh
Location courte (journée en semaine)	30 €
Location courte (samedi ou dimanche)	130 €
LOCATION TERRAIN SPORT Habitants de la commune	50 €
Personnes hors commune	70 €

Location Matériel (comité des fêtes)	Tarifs
Table + 2 tréteaux	5 euros
Chaise	1 euro



TELE ALARME	Tarifs
1 ^{er} tarif	5,00 € par mois (bénéficiaires non imposables)
2 ^{ème} tarif	8,00 € par mois (bénéficiaires imposables sur le revenu)

Sacs pour déchets verts (à retirer à la communauté de communes)	25 euros les 25 sacs
--------------------------------------------------------------------	-------------------------



IMPOTS ET TAXES

	Commune	Communauté de communes
Taxe d'Habitation	15,76 %	2,68 %
Foncier Bâti	18,06 %	3,79 %
Foncier Non Bâti	41,64 %	6,41 %
Compensation Foncière Entreprises* (* remplace la Taxe Professionnelle).		23,16 %
Redevance Incitative Ordures Ménagères perçue par la CCVOO		

Concessions Cimetière et Columbarium



	Tarifs
Cimetière 100 ans	100 €
Cimetière 50 ans	77 €
Cimetière 30 ans	50 €
Columbarium 50 ans	650 €
Columbarium 30 ans	450 €

CANTINE ET GARDERIE

Tarifs

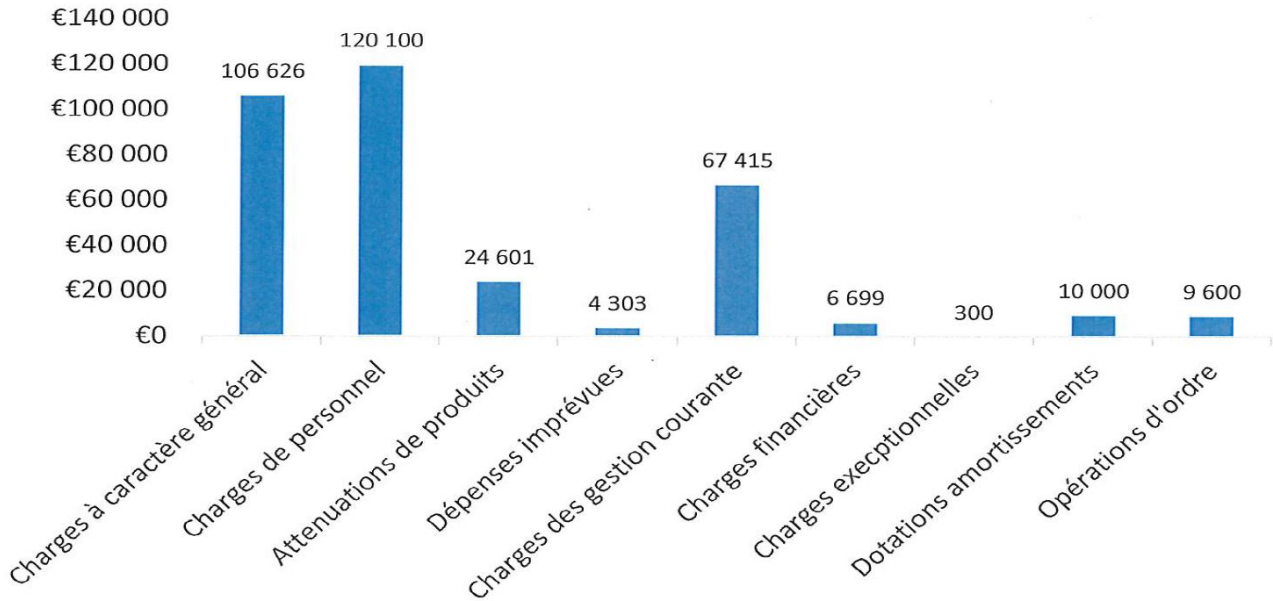
Enfants	3,85 € par repas
Adultes	4,00 € par repas
Garderie du matin (7h30 – 9h00)	0, 65 € la demi-heure
Garderie du soir (16h30 - 18h30)	0, 65 € la demi-heure



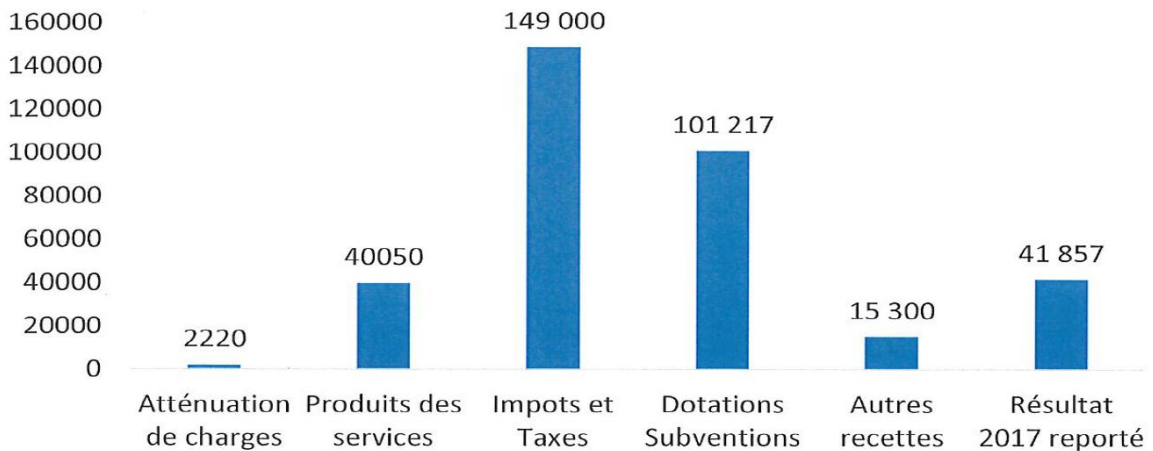
BUDGET communal FONCTIONNEMENT



Fonctionnement Dépenses (en €) 349 644



Fonctionnement Recettes (en €) 349 644

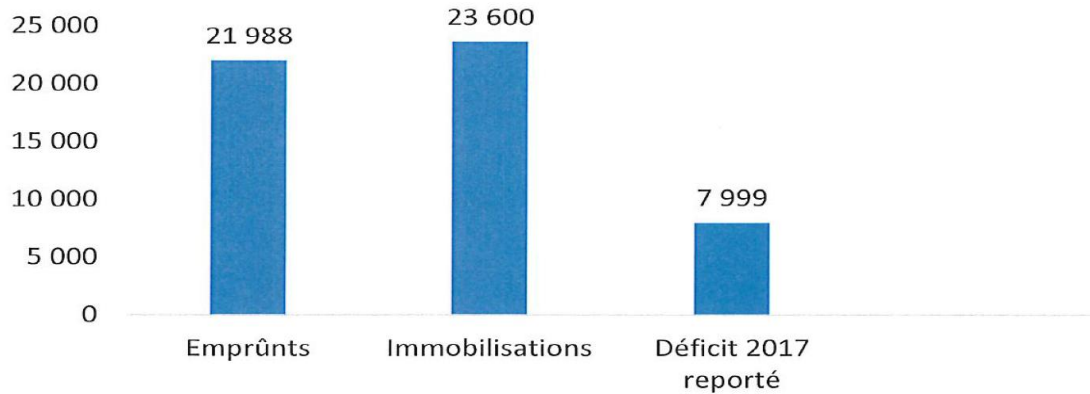




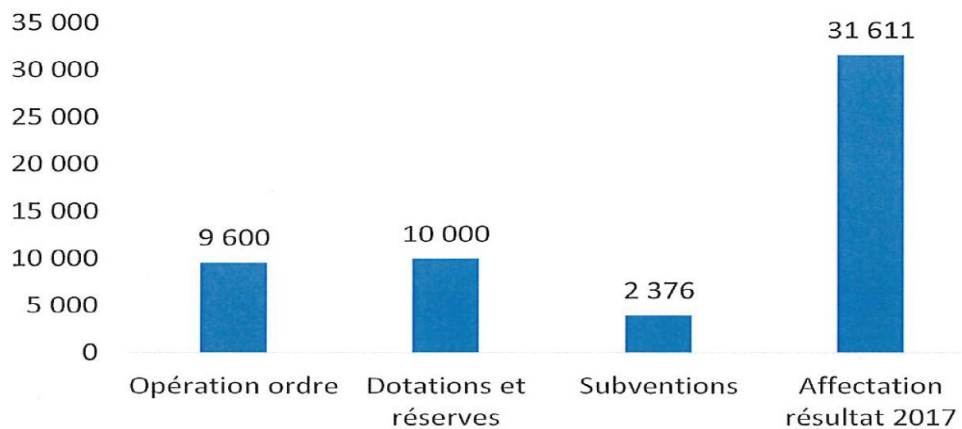
BUDGET communal INVESTISSEMENT



Investissement dépenses (en €) 53 587



Investissement Recettes (en €) 53 587





INCIVILITE ET CIVISME DANS LA COMMUNE



Définitions :

Incivilité : L'**incivilité** est un comportement qui ne respecte pas les règles de la vie en société comme la politesse, le respect d'autrui, la courtoisie, l'ordre public, c'est-à-dire ce qu'on attend d'un individu "**normalement civilisé**".

Civisme : Le **civisme** désigne le respect, l'attachement et le dévouement du citoyen pour son pays ou pour la collectivité dans laquelle il vit. Cela s'applique en particulier à l'institution qui représente cette collectivité, à ses conventions et à ses lois.

Le respect d'autrui, de son voisin, est ce qui crée l'harmonie de la communauté.
Malheureusement il faut trop souvent rappeler les règles de base.

LE BRUIT :

Le bruit généré par les moteurs ou outillages bruyants « à toutes heures » (**le tapage diurne est répréhensible par la loi**), les tontes aux heures non réglementaires, la musique trop forte.
Les aboiements incessants de nos amis canins.

Les klaxons intempestifs, **interdits** en agglomération sauf danger immédiat.

Les conversations trop fortes et autres débordements (cris, chants, musique...) à des heures où le commun des mortels ne souhaite que se reposer (pensons aux gens âgés, malades et aux enfants).



LES GENES :

Les stationnements gênants qui mettent en danger les usagers de la route et les piétons.

La vitesse excessive de certains véhicules et le non-respect des signalisations en place.

Le laxisme envers les règles du tri et du recyclage des déchets **A chaque déchet, une destination !**

Les écobuages qui par leurs dégagements de fumées polluent l'air, les riverains, et parfois même gênent la circulation.

L'incinération **INTERDITE** dans vos cheminées de certains déchets ménagers polluent énormément.

Les animaux errants et les déjections animales sur les trottoirs entre autres.



LES DEGRADATIONS :

Il n'est pas tolérable pour quiconque de retrouver ses vitres cassées, ses voitures abîmées, ses fleurs arrachées ou piétinées, sa propriété jonchée de détritrus ou d'excréments, etc.

Pour tout cela, il existe des règles qui ont été strictement définies, que ce soit par le code de la route, le code pénal, mais aussi par la collectivité, en l'occurrence, la commune.



Trop d'incivilités souvent perpétrées par une minorité, gâchent le bien être de chacun d'entre nous, pire, nous mettent potentiellement en danger et ont un coût de réparation, de nettoyage, et cela prend du temps pour effacer ces stigmates. **BANNISSONS** ces incivilités.

Pourtant, il est simple de se concerter entre riverains, de s'excuser au préalable des éventuelles gênes occasionnées créant en cela un sentiment de respect, de sincérité, et de compréhension des autres. Ce sont simplement des règles de bon sens.

Nous ferons donc en sorte, **ENSEMBLE**, demain plus qu'hier, que cela cesse !!

Pour cela, si la diplomatie ne suffisait pas, nous ferions appel à l'arsenal juridique à notre disposition afin que les casseurs / pollueurs soient également les payeurs et que notre village soit ce que nous souhaitons tous, un lieu de vie agréable et sécurisant pour nos enfants et pour nous-mêmes, un village où il fait bon vivre..



	Été (du 01/04 au 31/10)	Hiver (du 01/11 au 31/03)
Lundi	14h -18h00	14h -17h
Mardi	FERME	FERME
Mercredi	14h -18h	14h -17h
Jeudi	FERME	FERME
Vendredi	14h -18h	14h -17h
Samedi	10h -12h / 14h -18h	10h -12h /14h -17H



DECHETTERIE
Rte de Préaux Bocage
STE HONORINE DU FAY
Tél. 02.31.73.11.98

**La gestion des déchets ?
De nombreuses solutions
existent :**



- Le ramassage collectif des ordures ménagères (lundi matin)
- Le ramassage des produits recyclables (un mercredi sur deux)
- Le don : avant de jeter, pensez à ceux qui peuvent être dans le besoin, ou aux associations caritatives.
- La réparation : certaines associations se chargent de récupérer certains articles, de les transformer, réparer ou remettre en état ...

**Et donc ...
PLUS JAMAIS CELA**

**DÉSORMAIS, LES DEEE* SONT
ACCEPTÉS DANS VOS DÉCHETTERIES**

*Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques



**Une telle attitude
est toujours
inacceptable ...**

ETAT CIVIL



Lounis DUPONT
Nyna DENIS AZE
Octavia BAUDRY
Apolline HAGNERE

01 Mars
28 Mai
03 Septembre
21 Septembre



MARIAGES



PAS DE MARIAGE EN 2018

INFORMATION

*Nous invitons les personnes qui désirent se marier en 2019,
à prendre ou reprendre contact avec la Mairie, par téléphone aux
heures de permanence (09.61.37.37.04) ou par messagerie
(commune.avenay@orange.fr), afin de confirmer la date de leur
mariage.*



DECES

Albert PUPIN	18 Janvier
Pierre MARIE	22 Mai
Michel DELACOUR	30 Octobre



Sincères condoléances aux familles



Syndicat Intercommunal d'Assainissement Vieux Avenay

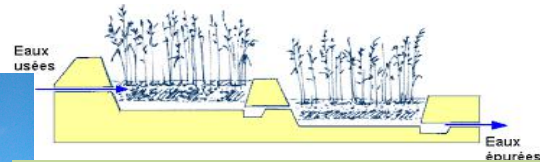
C'est un exercice un peu particulier que d'écrire cet ultime article au nom du SIAVA. La communauté de communes Vallées de l'Orne et de l'Odon (CCVOO) a souhaité anticiper sa prise de la compétence eau et assainissement au 1^{er} janvier 2019.

Aussi au moment où vous lisez ces lignes, plus nombreuses qu'habituellement, le SIAVA n'existe plus. C'est donc le moment de faire le bilan de ces 16 années vouées à la construction de la station d'épuration de la Jonquette puis de son exploitation.

Si l'on oublie souvent le travail nécessaire à l'épuration de nos eaux usées, celle-ci nécessite une technicité et une rigueur indispensable au maintien du service et à la préservation du milieu. Les agents du SIAVA, Nelly Lebigot et Thibault Ersham, ont assuré leurs missions avec tout le sérieux nécessaire malgré de nombreuses périodes d'incertitude. Je tiens ici à souligner leur implication sans faille. Ils personnifient le souhait de professionnalisation émis en début de mandat.

Une partie de l'équipe présente lors de la genèse du projet a assuré ces missions jusqu'à la fin de sa forme initiale. Le conseil syndical a été profondément remanié suite aux élections de 2014 et les membres assurant pour la première fois ces responsabilités ont su faire preuve de la même implication. Je tiens à tous les remercier pour le travail accompli dans ce projet entre nos communes d'Avenay et de Vieux.

Nos échanges et les méthodes de travail que nous avons mises en place ont permis de continuer à améliorer la structure. Ainsi la construction d'un nouveau local technique initiée fin 2017 a été finalisée cette année. De même des travaux d'adaptation des filtres à la pollution à traiter ont été effectués. Ils ont pour objectifs d'ajuster les surfaces de filtres plantés de roseaux pour optimiser leur croissance



Une convention de création de refuge avec le GON (Groupe Ornithologique Normand) sera bientôt signée afin de protéger les 50 espèces d'oiseaux recensées sur notre station devenue un habitat naturel ornithologique !!!



Dans cette même volonté d'ajuster au mieux-être le dispositif tout en garantissant une protection optimale du milieu, nous avons recherché les moyens d'achever la sécurisation des postes de refoulement. Compte tenu de l'échéance du transfert de compétence, nous avons partagé le fruit de nos réflexions avec la CCVOO. Celle-ci s'est engagée à réaliser les travaux prévus dans le courant de l'année 2019.

Pour clore ces quelques lignes, la structure transférée est techniquement fiable et économiquement saine. L'échelon communautaire devrait permettre de conduire les services vers une taille plus importante permettant des mutualisations, la spécialisation et la montée en compétence des équipes par la diversification des techniques.

Ma dernière pensée ira vers le personnel transféré à qui je souhaite le meilleur pour la suite.

Avec mes remerciements les plus profonds à tous ceux qui m'ont accompagné dans la conduite de ce projet.

ATTENTION CHANGEMENT

*A compter du 1^{er} janvier 2019 la Communauté de
Communes*

*Vallée de l'Orne et de l'Odon a pris les
compétences suivantes:*

Eau, assainissement, point info 14

*Pour toutes informations relatives à ces
compétences merci de vous adresser à la
CCVOO 2 rue Yverdon 14210 EVRECY*

02 31 73 11 98

www.vallees-orne-odon.fr



Chers parents et habitants de la commune d'Avenay,

Sur l'année 2017-2018, l'APE a généré à travers ses différentes actions (film du cirque, chocolats de Noël, marché de Noël, sapins, galette des rois, sacs isothermes illustrés des dessins des enfants, repas traiteur, et kermesse) 2 730 € de bénéfices, 2 230 € ont été reversés à l'école pour soutenir la Classe de mer (2 jours en juin 2018) et l'achat de livres.

L'association tient à remercier les parents pour leur soutien sur nos différentes actions et leur aide sur la mise en place et la tenue de la kermesse. Elle remercie également les habitants de la commune qui participent activement à nos opérations.

> Objectifs 2018-2019

Poursuivre nos actions pour aider l'école à investir dans des jeux d'extérieur pour les enfants.

A vos agendas ! Voici le calendrier prévisionnel des actions à venir :

- Début janvier 2019 -> opération « galette des rois », en partenariat avec la boulangerie Clément à Eterville.
- 2 mars 2019 -> boulangerie éphémère
- 27 avril 2019 -> vente repas traiteur
- Mai 2019 -> vente cadeaux « fête des mères » illustrés des dessins des enfants.
- 29 juin 2019 -> Spectacle de fin d'année et kermesse.

Que ce soit de façon ponctuelle ou plus régulière, nous avons besoin de vous. Alors, n'hésitez pas à nous rejoindre. Les réunions sont ouvertes à tous et ne sont pas obligatoires. Elles nous permettent de rassembler nos idées et d'organiser au mieux les diverses manifestations. C'est un moment de rencontres et d'échanges qui se déroule dans une bonne ambiance.

Le bureau APE

- Mathilde Davy, Présidente
- Céline Marguerite, Trésorière
- Marine Vilpoix, secrétaire

Vous n'avez pas le temps de venir à nos réunions mais souhaitez partager vos idées, vos suggestions, écrivez-nous : apeavenay@gmail.com



Toute l'équipe de l'APE vous remercie !



Bonjour à toutes et à tous.

Comme chaque année, l'école a procédé à l'élection des délégués des parents d'élèves.

Pour cette année 2018-2019 le groupe des délégués des parents d'élèves est constitué de
William Vilpoix (parent de MS et CE1) 06-63-81-48-24 / william.vilpoix@gmail.com
Cécile Benhadji (parent de CE1) 06-72-18-88-13 / cecile703@free.fr
Séverine Clément (parent de CP et CE2) 06-61-76-28-42
Isabelle Grusse (parent de CE2 et CM2) 06 98 67 82 15 / isabellegrusse@hotmail.

Tout d'abord, petit rappel sur notre rôle:

Le délégué des parents d'élèves est un relais au quotidien, qui se tient disponible auprès des parents. Notre rôle est donc de recueillir vos questions, demandes, propositions ou problématiques pour en faire part au personnel concerné par le sujet (mairie, école), en restant fidèle à la parole des parents, dans la recherche d'une démarche constructive.

A ce titre les parents seront particulièrement sollicités pour préparer les trois conseils de l'école.

Comme vous le savez déjà, un premier de ces conseils s'est tenu le 18 octobre dernier. Concernant les différentes remontées de parents, il a principalement été évoqué l'étude surveillée. Faute de convergences entre les demandes de modularité (prix et horaires) des parents et les contraintes budgétaires de la mairie, le projet d'étude surveillée a été abandonné. Décision entérinée en conseil municipal. Il n'en reste pas moins qu'il y a tout de même eu des pistes évoquées qui peuvent être creusées en prévision de l'année prochaine, eu égard aux résultats du premier sondage effectué. Aussi a été abordé des interrogations de certains sur le débordement des périodes récréatives. Le message a été passé et une communication en interne à l'école a été effectuée auprès du personnel concerné.

Sur ces sujets comme pour tout autre sujet ayant trait à la vie de l'école nous sommes là pour faciliter la communication entre tous et pour suivre l'avancée des différentes actions évoquées en gardant à l'esprit les remontées des parents et le bien-être des enfants.

Plus généralement, au programme de cette année 2018-2019 au sein de l'école d'Avenay:

- l'équipe pédagogique s'investit toujours dans les activités variées telles que piscine, escrime, spectacles....

- Aussi, cette année le thème "fil rouge" des différents projets ou sorties sera le développement durable et plus précisément le recyclage.

Bonne année 2018-2019 à tous, élèves, parents, ainsi qu'à tous les membres de l'école d'Avenay !!!



Ecole Primaire d'AVENAY

✓ L'équipe pédagogique 2018-2019

Mme Alexandra BERARDO et Mme Justine DEVINAS assurent l'enseignement en PS-MS. Elles sont aidées par Mme Françoise PALLIX qui occupe la fonction d'ATSEM dans l'école. Mme BERARDO assure également la direction.

Mme Caroline MARCHAND a en charge la classe de GS-CE1.

Mme Estelle DELHAYE a en charge la classe de CP-CE2.

Mme Marie HEISSAT et Mme Justine DEVINAS ont en charge la classe de CM1-CM2.



✓ Les effectifs

- 24 élèves en classe de PS-MS
- 24 élèves en classe de GS-CE1
- 22 élèves en classe de CP-CE2
- 19 élèves en classe de CM1-CM2

Soit 89 élèves.



✓ La vie de l'école

Le début de l'année a débuté par une sortie à Bayeux pendant laquelle les élèves ont pu visiter le musée

Le premier semestre 2018 a également été marqué par un travail spécifique sur l'eau avec une semaine entièrement consacrée à l'eau, une classe découverte à Courseulles Sur Mer, ainsi que l'intervention d'une professeure de l'école de musique Orne-Odon. Ce travail s'est achevé par un spectacle à la salle des fêtes de Vieux en juin.

En septembre, octobre et novembre, les élèves ont pu bénéficier d'une nouvelle intervention en musique sur la thématique des rythmes et percussions.

Au mois de décembre, le bus-salle de spectacle de la compagnie Créa s'est installé sur le parking de la mairie afin de présenter leurs spectacles aux enfants de l'école. Ce spectacle a été financé entièrement par le Comité des fêtes d'Avenay.

Un marché de Noël a eu lieu le 18 décembre dans la salle de motricité de l'école, suivi de la chorale de Noël des élèves de l'école qui ont eu la chance de recevoir la visite du Père-Noël.

Plusieurs événements sont d'ores et déjà programmés pour l'année 2019 dans le cadre du projet développement durable de l'école : Visites de lieux de traitement des déchets, interventions sur la biodiversité (dans la forêt de Grimboisq et dans l'école), le compostage, le tri des déchets, ...

D'autres projets sont également prévus :

- Interventions judo (GS-CP), escrime (CE1-CE2), roller (CM1-CM2) et musique (PS-MS)
- Carnaval (29 mars 2019)

Les temps forts de janvier à décembre 2018 :

- Visite du MAHB et de la tapisserie de Bayeux
- Visite du musée des Beaux-Arts de Caen
- Carnaval
- Semaine classe d'eau
- Classe découverte à Courseulles-Sur-Mer
- Spectacle musical sur le thème de l'eau
- Marché et chorale de Noël

Merci !

Un grand merci à l'équipe de l'APE qui mène régulièrement des actions afin de nous permettre de réaliser de nombreux projets dans l'école, ainsi qu'à la mairie et au comité des fêtes pour leur investissement régulier dans l'école.

Toute l'école d'Avenay vous présente
ses meilleurs vœux pour l'année 2019!



Retour sur l'année 2018 en images



Après une fin d'année 2017 marquée par la mise en place d'une nouvelle équipe du Comité et les difficultés pour notamment assurer toutes les activités, cette année 2018 a pu se dérouler dans de meilleures conditions. Avec comme temps fort le 35^{ème} anniversaire particulièrement réussi de notre Fête et Concours du Pain, cette année qui s'achève nous aurons permis de développer ces moments de rencontres et d'animations qui font le lien dans un village comme le nôtre.

Nous allons, à travers ce rapide tour d'horizon, en revivre les principaux moments.

Et comme il est de tradition, cette année a débuté début janvier pour les membres et les bénévoles du Comité par la Galette des rois. Ce fut l'occasion d'un moment convivial bien sûr, mais aussi de pouvoir préparer les manifestations à venir.

Et notamment l'une de celle qui nous tient particulièrement à cœur, le repas des Aînés. Il s'est déroulé cette année le 18 mars, autour d'un déjeuner de qualité et d'une animation musicale très professionnelle. Avec une participation stable, et souvent les mêmes « fidèles », nous redisons aux plus jeunes de nos « aînés » qu'ils sont les bienvenus et que l'ambiance n'a rien à envier à des repas dansants Inter générations !

Et le 8 avril, profitant des premiers beaux jours du printemps, nous avons redécouvert la campagne environnante pour notre randonnée pédestre. Une participation de marcheurs et un peloton également très important des VÉTÉTistes de la Guigne, avec qui nous sommes associés pour cette organisation. Et un repas pris en commun pour clôturer cette journée très conviviale.

Toujours en avril et en association avec la commission Loisirs du Conseil Municipal, la déjà très traditionnelle chasse à l'œuf a réuni enfants et parents.



Comme nous vous l'avions indiqué l'an dernier, pas de Foire aux Greniers cette année en mai compte tenu d'un désintérêt qui semble un peu se généraliser pour ce type de manifestation.

Et nous sommes très vite arrivés au mois de juin et à l'événement incontournable pour la commune que représente la Fête du Pain. Et d'autant plus important pour nous que nous fêtons cette année son 35^{ème} anniversaire. Nous souhaitons lui donner une résonance toute particulière et nous avons retenu pour cette édition, avec les professionnels de la Boulangerie, le thème des « Olympiades des Métiers ». La Normandie et Caen accueillaient en effet en 2018 les finales nationales de cette très importante compétition.

Si le soleil fut peut-être un peu moins au rendez-vous que l'année précédente (mais ce fut un plus pour la fréquentation qui était en progression), nous avons vécu une magnifique journée. Une progression des inscriptions au Concours, un thème qui a bien stimulé la créativité des participants et des animations qui ont semble-t-il bien plu au public ont permis d'assurer cette pleine réussite. Mais surtout, la motivation des bénévoles est toujours, heureusement après 35 ans, toujours intacte ! Une telle manifestation ne pourrait exister sans eux, qu'ils en soient une nouvelle fois
31
chaleureusement remerciés.

Et c'est tout naturellement que nous nous sommes retrouvés le 6 juillet avec l'ensemble de ces bénévoles de la Fête du Pain pour faire le bilan de cette journée (qui est en progression sensible cette année), mais surtout pour tous les remercier autour d'un repas très convivial. Ce fut un moment de partage très apprécié et je ne peux que rappeler à tous ceux, nombreux certainement, qui s'intéressent à la vie de leur village, mais qui n'ont peut-être pas osé faire le premier pas, qu'ils sont les bienvenus à nos côtés. Et qu'une simple participation à cette fête n'entraîne ensuite bien sûr aucune obligation ultérieure.



Une petite pause estivale bien méritée après ces mois de préparation très occupés et nous arrivons à la rentrée pour nous en octobre avec notre soirée à thème « moules frites » à volonté, une salle bien remplie et une très bonne ambiance pour des participants très satisfaits de l'animation.

Et passage incontournable pour toute association en ce même mois d'octobre, notre Assemblée Générale annuelle. Les rapports d'activités et financiers présentés ont été adoptés à l'unanimité. Un résultat financier en légère progression, mais une situation qui va se dégrader l'an prochain avec la fin de la location de la salle des fêtes aux personnes extérieures à la Commune à cause des nuisances sonores de voisinage. C'est une décision raisonnable, compte tenu de l'emplacement de cette salle en plein centre du village, et que nous comprenons parfaitement.

Mais ces recettes de location rentrant pour une part importante dans notre budget d'activités, nous échangeons actuellement avec la Municipalité pour tirer éventuellement les conséquences dans les années à venir de cette diminution de nos ressources.

Le mois de novembre nous a réservé ensuite une magnifique surprise. Nous avons participé comme chaque année à la grande soirée annuelle de nos partenaires de la Fédération de la Boulangerie Artisanale du Calvados, qui réunit l'ensemble des professionnels du département. Et la Commune d'Avenay et le Comité des Fêtes ont eu le très grand honneur de recevoir des mains du Président Pierre SERAIS, la distinction la plus importante de la Profession, la médaille d'Or de la Fédération Nationale de la Boulangerie Artisanale. Elle nous a été décernée pour notre action depuis 35 ans au service de la boulangerie Pâtisserie Artisanale, par l'organisation du Concours inter régional du Pain.

C'est avec beaucoup d'émotion, le maire de la Commune Jean Louis LECHEVALIER, et la délégation du Comité, que nous avons vécu ce moment qui nous donne encore plus de motivation pour nos prochains Concours et Fête du Pain. Et nous souhaitons la partager avec tous les bénévoles du Comité qui se reconnaîtront à travers ces quelques lignes.



Et pour clôturer l'année, un mois de décembre bien occupé. Avec tout d'abord, la mise en place des illuminations de Noël, que nous avons pu reprendre grâce à la motivation d'une équipe réduite, mais très motivée.

Notre participation ensuite avec l'ICL au week-end du Téléthon et l'ouverture de notre boulangerie « éphémère » avec la remise en marche par nos amis boulangers du four à pain, mis très gentiment à notre disposition par Monique GOMONT

Nous avons eu le plaisir d'accueillir, comme l'année précédente et dans le cadre d'une animation pédagogique, des élèves boulangers du Lycée Rabelais avec leur professeur Yann TABOUREL. Ils ont participé sur deux jours à la mise en chauffe du four, qui nécessite, il faut le savoir près d'une semaine de préparation et de suivi attentif, et à la cuisson de la fournée du samedi.

Satisfaction unanime de tous les participants, avec une fréquentation et des ventes en hausse, et le reversement au Téléthon de 1860 € sur les deux jours pour les activités organisées à AVENAY.

Un grand merci à tous, qui avaient fréquenté cette boulangerie d'un jour, ou qui l'avaient fait fonctionner pendant ce week-end. À Alain MARIE qui a pris en charge le fonctionnement du four à bois sur toute la semaine, à Yann TABOUREL et ses élèves, et à Henri GOSSET notre fidèle ami retraité de la Boulangerie pour la fabrication du Pain

Nous avons également, comme chaque année en cette période de fêtes, organisé la distribution du colis des aînés et participé au Noël des enfants de l'école.

Comme vous pourrez le constater, cette année a été une nouvelle fois bien occupée. Avec des moments de grande satisfaction, quand la participation aux manifestations est là et que l'ambiance est au rendez vous. Des moments d'interrogations aussi quelquefois lorsqu'il est difficile de faire venir de nouveaux membres au Comité, alors qu'il en va de la pérennité de petites structures comme les nôtres.

En attendant, nous allons comme par le passé, faire tout notre possible pour continuer d'animer au mieux notre commune. Et nous vous présentons, à vous mêmes et à tous ceux qui vous sont chers, tous nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année. Beaucoup de bonheur, avec la santé qui permet de bien profiter de ces moments de partage et de convivialité au sein de notre village.



Patrick FOURMOND, Comité des Fêtes d'Avenay



Le Comité des fêtes vous souhaite UNE BELLE ET BONNE ANNEE 2019



CONSTITUTION DU BUREAU ANNEE 2018/2019

Président

Patrick FOURMOND

Vices présidents
Secrétaire
Secrétaire adjoint
Trésorière
Trésorière adjointe

Philippe MARGUERITE et Monique GOMONT
Isabelle MARGUERITE
Sylvain VIEUBLED
Céline MARGUERITE
Jane OLLIER



TENNIS CLUB D'AVENAY



Pour tous les habitants, ainsi que nos nouveaux arrivants, il existe près du terrain de foot, un terrain de tennis qui ne demande qu'à être foulé "par vos nouvelles chaussures de sport"

Les Tarifs pour la nouvelle saison tennistique du 01/09/2018 au 31/08/2019 sont :

* Adultes :	20 euros
* Enfants moins de 12 ans : (Mais présence d'un adulte)	gratuit
* Enfants entre 12 ans et étudiants :	15 euros
* Visiteurs :	30 euros
* Clé du court	7 euros

La mairie et le club déclinent toutes responsabilités en cas d'accidents sur le terrain de tennis. Les personnes doivent posséder une assurance personnelle pour la pratique de ce sport.

Dans l'attente de vous voir,

L'équipe du Tennis vous souhaite à toutes et tous futurs adhérents de
Joyeuses fêtes de fin d'année.

- Pour tous renseignements :
 - contactez Jean-Louis GABRIEL, responsable du Tennis d'AVENAY

Coordonnées : M GABRIEL Jean-Louis
2 rue de la Mare
14210 AVENAY
Tél : 02-31-08-04-24



Notre société, qui se compose d'une quarantaine de chasseurs : propriétaires, actionnaires et membres, se porte bien. Les effectifs sont stables, la pyramide des âges est respectée. Les jeunes gens et jeunes filles sont présents(tes) près des anciens.

Notre Assemblée Générale s'est tenue le 17 août à la mairie d'Avenay, en présence de Monsieur le Maire, Jean-Louis Lechevalier. Nous avons fait le bilan financier de l'exercice 2016/17. Et nous avons préparé la présente saison de chasse. 15 personnes étaient présentes.

Cette année, selon nos statuts, le bureau n'a pas eu à être changé :

La composition du bureau est donc :

Président : Jacky REGNAULT
Vice-Président : Jean-Jacques BIARD
Trésorier : Bruno MALICKI
Secrétaire : Jean-Louis DEBEAUPTE



Comme avant chaque ouverture, une **battue aux renards** a été organisée, le mardi 4 septembre.

Le Ball-Trap annuel s'est déroulé les 8 et 9 septembre, une semaine avant l'ouverture. Comme l'an dernier, le beau temps a permis à beaucoup de gens de venir participer à cette manifestation qui rapproche la ville de la campagne. Ce fut une belle fête.

Merci à tous les bénévoles qui ont leur part dans la réussite de ces deux jours. De très beaux lots ont été remportés par les gagnants des concours, notamment une enceinte connectée et un ordinateur.



L'ouverture de la chasse a eu lieu le dimanche 16 septembre et le lundi 17. Le comptage des lièvres et des perdrix, au tableau de chasse, a eu lieu le dimanche midi, à la buvette organisée sous le préau du terrain de sports.

Il faut savoir que la Fédération Départementale alloue à chaque société, un quota de pièces de gibier en rapport avec la superficie du terrain de chasse, du nombre de chasseurs et de la population animale recensée sur le terrain. La gestion cynégétique est ainsi garantie, et nous participons aussi à l'entretien et à la défense de la biodiversité.

Nous avons constaté, encore cette année, une reproduction naturelle du gibier emblématique de notre territoire : lièvres, perdrix grises et faisans. Plusieurs facteurs ont permis cette amélioration : la clémence du climat, la diminution du prédateur naturel qu'est le renard et la politique de modération et de repeuplement mise en place par la Fédération des Chasseurs du Calvados.

Il en va de même pour le gros gibier. Il faut savoir que ce sont les chasseurs qui indemnisent les dégâts causés aux agriculteurs par ces derniers

Il y a aussi des lâchers de petit gibier (perdrix et faisans) organisés par la société, grâce aux recettes du ball trap et de la buvette de chasse.



Le Président est à la disposition des habitants d'Avenay qui souhaiteraient adhérer à la Société de Chasse dans les années prochaines. Pour tous renseignements, s'adresser à Mr Jacky Regnault au n° de téléphone suivant : 02 31 80 51 89

Les membres de la Société de Chasse et moi-même vous souhaitons

De joyeuses fêtes de fin d'année et une bonne et heureuse année 2019.



Pour la Société de Chasse,

Jacky REGNAULT, Président.



Notre association, qui vient de fêter sa troisième bougie, a été créée afin de partager notre passion du VTT, faire découvrir notre belle région au travers des chemins qui nous entourent hiver comme été, et surtout dans une ambiance très conviviale. Lors de notre assemblée générale le 16 novembre dernier, le bureau été renouvelé, à savoir:

Président : Gilles PUPIN

Vice-Président : Christophe MARIE

Trésorier : Sébastien DESCHATEAUX

Trésorier adjoint : Sébastien JUMEL

Secrétaire : Dimitri GOURNAY

Aujourd'hui, nous sommes une bonne trentaine de membres, nous sortons le dimanche matin avec un départ de la place de l'église vers 9h00, pour des sorties de 30 à 40 kms. Un deuxième groupe accueille les nouveaux adhérents pour des sorties de 25 kms. Nous participons également à des randonnées organisées par les clubs sur d'autres secteurs du Calvados, comme Falaise, les roches d'Oëtre, la brèche aux diables, Cheux, Caumont l'Eventé; Nous avons d'ailleurs reçu le trophée du club le plus représenté lors du « Tour de Caen » en octobre dernier pour la deuxième année consécutive.

Le 8 avril dernier, nous avons encore connu un succès pour notre troisième randonnée vtt au départ d'AVENAY, puisque nous avons eu 430 vététistes et 50 randonneurs pédestres, et ceci sous une météo très capricieuse, nous avons pu remettre un chèque de 480€00 à l'association RIBAMBELLE, un grand **MERCI** aux Bénévoles pour la réussite de cette magnifique journée. Nous préparons déjà notre quatrième édition (circuits de 20 à 55 kms), qui aura lieu le **7 avril 2019**, nous recherchons par avance des bénévoles pour les différents postes, signaleurs, ravitaillements, photographes ...

Vous pouvez nous suivre en images ou en vidéos sur notre page :

- **Facebook « les vététistes de la guigne »**

ou sur notre site internet :

- <https://lesvetetistesdelag.wixsite.com/vetetistesdelaguigne>

Au nom des vététistes de la Guigne, je vous souhaite de Bonne et heureuse année 2019 et à vous dit bientôt sur les chemins de la Guigne.

Gilles PUPIN

La randonnée de la « Guigne » 2018



Si vous désirez nous rejoindre, n'hésitez pas à nous contacter par mail : lesvetetistesdelaguigne@orange.fr ou par téléphone au [07 86 56 79 99](tel:0786567999).

Association Loisirs Cultures et Accueils

Régulièrement convoqué en Assemblée Générale par son Président Jean-Louis Quillot
L'année 2018 a vu se reconstituer lors de son assemblée générale du 28 février par l'élection de douze administrateurs pour trois ans à venir dont quatre membres du bureau.

La cotisation annuelle est de 15.00€ pour les non inscrits à la gymnastique.

Les activités de l'année 2018 ont été marquées

En premier lieu par le maintien de ses activités permanentes telles que :

- les réunions jeux tous les deuxièmes jeudi de chaque mois de 14h30 à 17h à la salle des fêtes d'Avenay, on y vient sans prévenir.

Le maintien des deux sections gymnastiques salle des fêtes d'Avenay hors périodes scolaires.

La cotisation annuelle est de 95.00€

- la gymnastique douce, tous les lundis de 15h à 16h

- la gymnastique dynamique, tous les mardis de 17h 45 à 18h45.

Il y a de la place, on peut s'inscrire toute l'année et la première séance est toujours gratuite.

En second lieu, Par le bref résumé des activités 2018.

Janvier *l'assemblée générale galette des rois.*

Février *Musique et chœurs de l'armée française*

Au Zénith de Caen

7 participants

Mars

Repas des anciens offert par le comité des fêtes d'Avenay ; une ambiance chaude et chaleureuse qui ne se dément pas.

Encore une bonne journée dont on ne se lasse pas.

12 personnes

Avril

-L'organisation Habituelle s'est mise en place pour la confection **des guirlandes de la fête du pain** autour de la vice-présidente Danièle BARBOT , les jeudis , sur 5 semaines de 14h30 à 17h salle des fêtes d'Avenay. -

Mai

Holiday on Ice au Zénith de Caen

Atlantis avec Brian Joubert et Katrina Patchett

5 participants

Juin

-*Randonnée pédestre à Tessel 4 ou 8 km au choix et repas champêtre avec rencontre de plusieurs clubs de la région d'une centaine de personnes*

7 participants

-*35^{ème} concours interrégional du pain* - pour les boulangers le samedi et le dimanche fête du pain.

Décoration du chapiteau avec l'aide de l'ADMR et par les membres du club

- *40^{ème} Anniversaire des Aînés ruraux au Centre des Congrès de Caen.*

5 participants d'Avenay

Juillet

-*Repas des bénévoles*

10 participants





- Septembre **-Rentrée des deux sections gymnastiques** 30 adhérents
-Repas de rentrée au restaurant « la Roche d'Oetre » avec une ballade le long de la Rouvre et une visite instructive de l'exposition de l'office de tourisme 10 participants
- Octobre **La soirée moules/frites**
Toujours organisé par le comité des fêtes - une ambiance conviviale et chaudement animée par nos soins et Françoise Zielinski -détente totale Repas et accueil remarquable.
10 participants
- Novembre Exposition pour le centenaire de l'Armistice de 1918 à la salle des fêtes de Sainte Honorine du Fay du 8 au 12 novembre
300 visiteurs et 120 élèves
- Décembre **Repas de fin d'année**, au « Trois rois » à Villers Bocage
Ce repas dans une ambiance sympathique a été apprécié des 9 participants.

L'année fut laborieuse avec l'espoir d'une structure reconstituée qui pérennisera nos activités présentes et futures.

Merci à tous les bénévoles qui ont permis de pallier cette année encore au maintien de nos activités.

Chacun d'entre nous deviendra âgée un jour et face aux services rendus il serait dommage que cette animation du village disparaît faute d'engagement volontaire pour le troisième âge.



Le président
Jean-Louis QUILLLOT

ASSOCIATION LOISIRS CULTURE ACCUEIL D'AVENAY

**PROJET DES
MANIFESTATIONS 2019**

Il est demandé à tous les adhérents et amis du Club de communiquer leur mail à Jean-Louis QUILLOT au 02 31 80 61 51 ou a2csf@wanadoo.fr

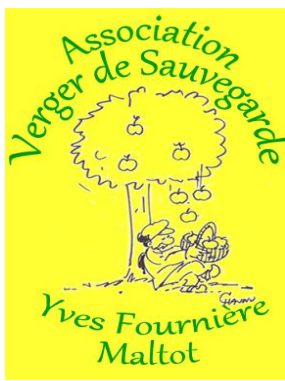
Gym Douce : tous les lundi : de 15h à 16 h salle des fêtes d'Avenay sauf vacances scolaires
ou **Gym dynamique** : tous les mardi de 17h30 à 18h30 à la salle des fêtes d'Avenay

Réunion jeux : le 2^{ème} jeudi de chaque mois, de 14h00 à 18 h salle des fêtes d'Avenay

	DATE	MANIFESTATIONS
Janvier	10/01/2019 à 14h	réunion jeux du club
	26/01/2019 à 14h	AG + galette des rois renouvellement des adhésions
Février	7 février 2019	Loto
	14 février 2019	réunion jeux du club
	21 février 2019	Conseil d'administration chez Huguette Lebrethon
Mars	10 mars 2019	Repas des aînés
	14 mars 2019 à 14h	réunion jeux du club
Avril	4,11 et 18 ou 25 avril 2019 à 14h	préparation Fleurs et guirlandes pour la fête du pain sur 5 semaines
	11 avril 2019 à 14h	réunion jeux du club
	9 mai 2019	réunion jeux du club
Mai	11 mai 2019	THEATRE
	23 mai 2019	Conseil d'Administration
	13 juin 2019 à 14h	réunion jeux du club
Juin	15 et 16 juin 2019	fête du pain - kermesse
	18 juin 2019	Randonnée pédestre à Tessel
Juillet		VACANCES
Août		VACANCES
Septembre	02 et 03 septembre 2019	rentrée des sections gymnastiques
	12 septembre 2019 à 14h30	réunion jeux du club
	14/09/2019	Repas de rentrée
Octobre	3 octobre 2019	Conseil d'administration
	5 octobre 2019	Soirée Moules frites
	10 octobre 2019 à 14h30	réunion jeux du club
Novembre	novembre 2019 à 20h	SPECTACLE
	14 novembre 2019 à 14h30	réunion jeux du club
Décembre	5 décembre 2019	Conseil d'administration
	8 décembre 2019	repas de fin d'année
	12 décembre 2019 à 14h30	réunion jeux du club

1) - le présent calendrier est susceptible d'être modifié ou préciser en cours d'année

2) des réunions supplémentaires pourront être programmées en cas de besoin



L'ASSOCIATION

du VERGER de SAUVEGARDE

YVES FOURNIERE

MALTOT

Mr Yves FOURNIÈRE commence les plantations dès l'hiver 2003 sur une parcelle de 7000 m².

Le verger est composé de 9 rangs d'arbres fruitiers palissés en palmette verrier ou double U. C'est une collection de 271 poiriers (202 variétés différentes) et 582 pommiers (438 variétés différentes).

Nous avons également une collection de pruniers, cerisiers, figuiers, vignes, kiwis, noisetiers, noyers, petits fruits.

L'association créée le 22 novembre 2014, est composée de 210 adhérents en 2018, 16 membres au Conseil d'Administration, dont 7 membres de bureau, Mme FOURNIÈRE est Présidente.

Tous les jeudis, une équipe de bénévoles (40 personnes environ) se relaient pour entretenir le verger.

Toute l'année, nous organisons des ateliers d'arboriculture sur la taille, les différents types de greffe, les maladies et les insectes qui peuvent envahir un verger.

Plusieurs comptages d'oiseaux sont effectués régulièrement avec l'aide du GONm.

Un botaniste vient identifier les herbes sauvages qui poussent dans le verger.

Avec l'aide des « Curieux de nature » nous organisons un comptage des papillons de nuit tous les ans.

Tous les fruits sont récoltés minutieusement et vendus aux adhérents du verger.

Nous accueillons régulièrement des écoles, et des groupes sur RV.

Pour tous renseignements :

Bernard Pupin 11 Route d'Amayé sur Orne 14210 Avenay

Tél : 0231080462 ou mail : bernardpupin@sfr.fr

<https://www.vergeryvesfourniere.jimdo.com>

L'Association Odon-Cote 112 en 2018

Le 5 juin 2018 : A la veille des cérémonies du 6 juin sur les plages, quelques vétérans britanniques sont venus à la Cote 112, avec la fille d'Albert Figg et des amis. Les cendres d'Albert ont été déposées au pied d'un des 112 arbres de la Liberté, selon ses dernières volontés.



Rappel : nous avons toujours le DVD (français) de la 43° Wessex à vendre 15€ et le livre des mémoires d'Albert Figg (en Français) à 18 €

Son Altesse Royale le Prince Edward, Comte de Wessex, introduit ce film émouvant qui est assemblé de souvenirs vifs des survivants de la campagne qui était combattue par La 43e Division de Wessex dans le Nord-Ouest d'Europe pendant la Deuxième Guerre Mondiale. Ils sont composés de l'explosion au bord du bateau le "Derrygonth" pendant le déploiement en France, à une histoire amusante de Noël et le moment où un chat assés d'être mort. Les locuteurs sont une femme de Wessex et un fermier français, de Normandie. Le film vous prend directement de l'avant-Guerre en Angleterre au 9 juillet 1941 à Exeter, où La 43e Association de Wessex a correctement été la séparation adéquate.



Contenu Actual (DVD - durée: 72 min)
 Chapitre 1. Prologue - la vie et le temps en 1939
 Chapitre 2. Entraînement - dans les centres de France terrible
 Chapitre 3. Embarkement (en Angleterre) et Déploiement (en France)
 Chapitre 4. Au Théâtre de Normandie 1940 jusqu'à la fin de la guerre)
 Chapitre 5. Démobilisation et Réflexions
 Chapitre 6. Le 9 juillet 2011 à Exeter



Produit par Justin Foster et Ian Edwards
 Dirigé par Justin Foster

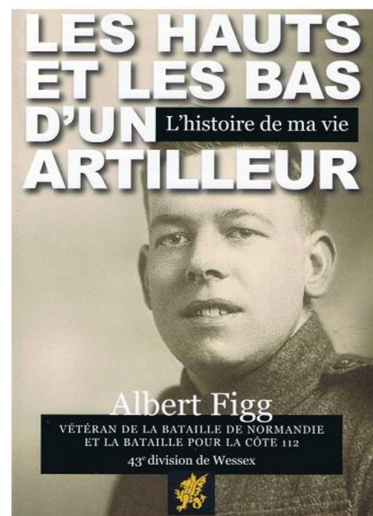
Droit d'éditeur: Sarnia Media Group Ltd
 Numéro de téléphone: 1800 480 7747 608048

LES FIGHTING WESSEX WYVERNS

LES
 "FIGHTING WESSEX WYVERNS"
 LEUR HERITAGE



LES SOUVENIRS VIFS ET PERSONNELS DES SURVIVANTS
 DE LA 43e DIVISION DE WESSEX PENDANT LA
 DEUXIEME GUERRE MONDIALE
 INTRODUITS PAR S. A. R. LE COMTE DE WESSEX



Le 8 juillet 2018 : grande cérémonie en mémoire des combats sur et aux alentours de la Cote 112 (qui se sont déroulés de fin juin à début août 1944), avec l'inauguration officielle de l'installation du canon d'artillerie de 25 pounds à sa place définitive, en présence de la fille d'Albert Figg, Annette.



Projets 2019 :

Petite cérémonie le 5 juin, puis grande cérémonie le dimanche 7 juillet pour célébrer le 75ème anniversaire des batailles de l'Odon et de la Cote 112. Le Prince Edward est invité, ainsi que de nombreuses personnalités, et des troupes britanniques (avec fanfare) s'y joindront.

Remerciements et meilleurs vœux pour 2019

Un grand merci à toutes les communes qui m'aident à maintenir l'effort de Mémoire de la Cote 112, à tous les habitants pour leur fidèle soutien à cette cause, à nos adhérents, et à tous nos porte-drapeaux !

Pour rappel, notre association est ouverte aux adhésions individuelles des particuliers, contactez nous !

L'association vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année et une bonne et heureuse année 2019 !

Gilles Osmont - Président association Odon-Cote 112

Contact : en Mairie 14210 Esquay Notre Dame ou
gilles.osmont@wanadoo.fr ou 06.07.70.67.54

Asso Conservation du Patrimoine et Devoir de Mémoire du Pré-Bocage

Patrimoine et Devoir de Mémoire, deux termes intimement liés.

Patrimoine Historique,

La mémoire historique est partout dans notre région du Pré-bocage. Elle n'attend qu'une chose, qu'on s'intéresse à elle. Mais, outre la mémoire historique militaire, il y a aussi la mémoire des hommes et des femmes qui ont travaillés, construits, développés des sites, des usines, etc. Notre région du Pré-Bocage, fourmille de sites plus ou moins connus, souvent remplis d'histoire des hommes, des sites magnifiques qui ne demandent qu'à être connu.

Patrimoine touristique et Economique,

Notre région recèle un important patrimoine touristique qui n'est pas suffisamment exploité. Il existe de nombreux sites très intéressants peu connus, peu exploités, car chaque site doit isolément faire sa propre publicité. Le tourisme est créateur d'emplois et de richesses, à condition qu'il soit structuré et coordonné. C'est le deuxième but de notre nouvelle association

Le devoir de mémoire du Centenaire du 11 novembre 1918, s'est bien évidemment imposé à notre association. Avec l'aide précieuse de la municipalité de Ste Honorine du Fay, nous avons pu organiser le 5 novembre dernier, dans la salle polyvalente de la commune, une conférence de monsieur Gérard Fournier, historien renommé, sur les soldats de Caen et sur les civils du Calvados pendant la première guerre mondiale. Une cinquantaine de personnes ont été très captivée par les explications du conférencier.

Le samedi 10 novembre, l'exposition sur 14-18 réalisée par l'association était ouverte au public dans la salle polyvalente de la commune. Le dimanche 11 novembre, à l'appel de l'association, une messe unitaire des associations d'Anciens Combattants du secteur, eut lieu en l'église d'Evrecy. Les cloches de l'église sonnèrent à la volée à 11h pendant 11 minutes comme en 1918. Ensuite, la cérémonie au monument aux morts de Ste Honorine du Fay,

rassembla plusieurs maires du canton et représentants du conseil Départemental ainsi que beaucoup de personnes de la commune. Ce fut ensuite l'inauguration officielle de l'exposition. Cette exposition fut très appréciée pour la qualité des explications murales, les objets et les souvenirs personnels de familles sur des poilus de la région. Le lundi 12 novembre, six classes d'enfants des écoles de Feuguerolles-Bully, Amayé, Fontenay le Marmion, Ste Honorine du Fay et Esquay Notre Dame, ont pu grâce à un questionnaire découvrir les principaux éléments (objets, photos) et événements (cartes très détaillées) de cette guerre. Il faut souligner l'apport à cette exposition, d'un grand nombre de document personnels apporté par une délégation allemande du comité de Jumelage de Johannesburg.

L'association est constituée d'une Conseil Collégiale sous la présidence de Vincent Dussutour. Ce conseil comprend Mme Muriel Salignon, Mrs Jean-Louis Quillot, André Postel, Emmanuel de Vains, Jean-Paul Ameline, Bruno Leverrier, Gérard Ghewy. Il est possible d'adhérer à cette association.

Contact : Vincent Dussutour, Tèl 06.28.03.56.51, Mail :

vincent.dussutour@wanadoo.fr

L'association remercie vivement les maires des communes, la CCVOO, Sénatrice et Conseiller Départemental, pour leurs soutiens et aides financières, sans lesquelles, ces manifestations historiques n'auraient pu avoir lieu.

Projet 2019 :

- Réalisation d'une plaquette sur les poilus tués à l'ennemi de la CCVOO
- Développement du patrimoine : identifier le patrimoine existant (éléments remarquables, classement par époque)
- Participation au 75è anniversaire de la bataille de l'Odon et de la Cote 112





Activités Inter Culture Loisirs Val Orne Ajon 2018

Le 21 Janvier nous avons une nouvelle fois organisé un loto dans la salle des fêtes d'Amayé, l'ambiance était de la partie malgré un nombre restreint de participants.

Le 17 Février nous avons reçu dans la salle des fêtes d'Amayé un conférencier, Daniel Wimart-Rousseau qui est venu nous faire profiter de ses nombreux voyages en Polynésie « de Tahiti aux îles Marquises » avec des photos et des vidéos tournés sur place. A la fin de la séance un apéritif exotique a été offert aux participants satisfaits du dépaysement.

Comme chaque année nos fidèles randonneurs nous ont accompagnés dans nos promenades du dimanche, en Janvier Trois-Monts, en Février Vacognes-Neuilly, en Mars Préaux-Bocage et enfin pour cette saison, Maizet en Avril. Nous avons toujours autant de plaisir à nous retrouver malgré parfois les aléas météorologiques.

Du 10 au 13 mai, durant le WE de l'Ascension, nous avons organisé notre voyage annuel vers Johannesberg en Allemagne.

67 personnes participèrent à cet échange et, la nouveauté cette année, vint de la participation d'enfants de l'école de Sainte Honorine avec l'aide de Madame Tani, directrice, 11 enfants de CM1/CM2 et 18 parents ont bien voulu nous accompagner. Ce fût pour eux une belle expérience de découverte de l'Allemagne.

Après un long voyage en bus, les familles ont été chaleureusement accueillies par les correspondants allemands qui nous attendaient à la caserne des pompiers de Steinbach. Vendredi matin les enfants se sont rendus à l'école de Johannesberg où la directrice les recevait et, tous ensemble, ils ont repris en canon la chanson de « frère Jacques ». L'après-midi ils ont pu s'exercer au bowling-club de Johannesberg pendant que les adultes visitaient une Abbaye avec audition d'orgue. Le soir tout le monde s'est retrouvé au restaurant puis nous avons visité les locaux du journal « Main Echo ». Samedi matin les familles se sont rendues dans un parc d'Aschaffenburg, l'après-midi était réservé à l'inauguration du « Maïbaum » qui représente toutes les associations de Johannesberg. Dimanche retour en France. Après ce beau week-end de rencontres, tout le monde repartait des souvenirs plein la tête avec l'espoir de se revoir l'année prochaine en France.

Une nouveauté cette année : un séjour à Belle-île en Mer durant le **Week End du 2 au 3 Juin**. Cette sortie permet à nos amis qui ne souhaitent pas trop marcher de découvrir un lieu emblématique sans trop de fatigue mais avec toutefois un choix d'activités autour du VVF. Le séjour comprend également la visite de Le Palais à l'arrivée ainsi qu'une excursion en bus le dimanche après-midi pour découvrir des endroits touristiques avant de rejoindre le bateau.

Enfin comme chaque année, participation à la Rochambelle le **samedi 9 Juin**, marche dans Caen. Tous les bénéfices sont reversés pour la lutte contre le cancer.

Notre Assemblée Générale s'est déroulée **le 6 Septembre** à Trois Monts. De nombreux adhérents se sont joints à nous dans un esprit très convivial. Ils ont approuvé à l'unanimité nos activités et notre budget. La soirée s'est terminée autour du pot de l'amitié.

Le 9 Septembre la grande randonnée a permis pour certains d'entre nous de découvrir ou redécouvrir le lac de la Dathée. C'est par un temps ensoleillé qu'une trentaine de randonneurs ont profité de cette belle journée avec pique-nique près de la base nautique.

Le 5 Octobre nous avons accueilli à la salle des fêtes de Ste Honorine du Fay le Melon Jazz Band. Les musiciens ont joué gratuitement au profit de 2 associations humanitaires : Actions Médicales Kassoumaye et les Enfants du Oualo, nous les en remercions.

En Novembre, nous avons présenté 3 animations :

Le 9 nous avons reçu pour la première fois la compagnie D'Rôle de Compagnie à la salle des fêtes de Vacognes. Dans ce début de soirée avec « Marque Page », nous avons pu profiter des talents de Martine Förster, remarquable liseuse, et de son acolyte, Patrice Bourdin, à l'accordéon. Le public était enchanté. Nous espérons que, lors de leurs prochaines venues le vendredi 1^{er} Février à Amayé et le 26 Avril au Val de Maizet, l'assistance sera encore plus nombreuse à les applaudir.

Notre traditionnel repas en musique le **vendredi 16** après la sortie du beaujolais nouveau a fait encore le plein. Monsieur Lambert et son acolyte sont toujours autant appréciés.

Le **dimanche 18** la matinée ensoleillée a rassemblé une quarantaine de randonneurs.

En Décembre nous proposons 2 animations :

Le **samedi 1^{er}** dans le cadre du jumelage Calvados-Basse-Franconie, le département du Calvados nous invite à découvrir dans la salle des fêtes d'Avenay, les traditions de Noël dans la Rhön avec un conteur, musicien, dessinateur et sa fille Anna. Nous espérons que de nombreuses personnes viendront découvrir les us et coutumes qui perdurent encore de nos jours en Allemagne.

Durant le **WE du 7 au 9** pour notre participation au Téléthon, 2 associations se joindront à nous l'Amicale des Trois-Montais et le Comité des fêtes d'Avenay. Des animations diverses seront proposées tout au long du WE nous espérons qu'elles attireront de nombreux participants.

A tous l'équipe de l'ICL vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année
Elle espère vous rencontrer en 2019 pour de nouvelles activités.



Le mot des anciens combattants l'UNC AFN

Compte-rendu d'activité de la section des Anciens Combattants d'Evrecy U N C A F N

Le 8 Décembre 2018

8 Avril 2018 85^{ème} Congrès Départemental, centenaire de l'UNC à l'hippodrome de Cabourg présidé par Patrice Heubuterne, vice président national de l'UNC.

8 Mai 2018 cérémonies à Baron-sur-Odon, Esquay-Notre-Dame, et Avenay.

10 Mai 2018 fête de l'Ascension à Evrecy, messe et cérémonie au monument aux morts.

12 Mai 2018 déplacement à Paris pour la manifestation du centenaire de l'union des Anciens Combattants

25 Juin 2018 à Evrecy cérémonie anniversaire du bombardement d'Evrecy et victimes civiles.

10 Juillet 2018 Cérémonie à la Cote 112 avec l'association Odon Cote 112.

2 Septembre 2018 Méchoui à Esquay-Notre-Dame.

5 Octobre à Sainte Honorine du Fay à la salle polyvalente conférence de Mr Gérard Fournier pour le centenaire de l'armistice de 1918

27 Octobre 2018 à Mouen réunion d'Automne des Présidents de sections.

11 Novembre 2018 à 9 h Baron-sur-Odon café et croissants, et à 9 h 45 cérémonie au monument aux morts avec les enfants des écoles.

à 10 h 30 à Evrecy cérémonie au monument aux morts et messe en l'Eglise avec les trois sections.

à 12 h 30 à Sainte Honorine du Fay cérémonie au monument aux morts.

à 13 h inauguration de l'exposition du centenaire de la guerre 1914-1918 vin d'honneur offert par la municipalité.

18 Novembre 2018 à 11 h à Neuilly-le-Malherbe-Vacognes cérémonie au monument aux morts et vin d'honneur.

5 Décembre 2018 à Caen à la stèle Claude Decaen cérémonie à la mémoire des tués en Indochine, Algérie, Tunisie et Maroc.

Samedi 26 Janvier 2019 Assemblée générale de la section d'Evrecy au centre social derrière la Mairie d'Evrecy à 15 h suivi de la galette des rois et verre de l'amitié



Le Président
[Signature]

Monoxyde de carbone : comment prévenir les intoxications



Le monoxyde de carbone est un gaz toxique qui touche chaque année, en France, plus d'un millier de foyers, causant une centaine de décès par an. Il peut être émis par **tous les appareils à combustion** (chaudière, chauffage d'appoint, poêle, groupe électrogène, cheminée...).

C'est un gaz inodore, incolore et non irritant. Il est donc difficile à détecter. Après avoir été respiré, il se fixe sur les globules rouges à la place de l'oxygène et peut s'avérer mortel en moins d'une heure. En cas d'intoxication grave (chronique ou aiguë), les personnes gardent parfois des séquelles à vie

En Basse Normandie, une vingtaine de situations d'intoxication au monoxyde de carbone sont signalées chaque année, principalement dans l'habitat.

Pour éviter les intoxications, des gestes simples existent :

- Avant l'hiver, faites vérifier vos installations de chauffage et vos conduits de fumée par un professionnel qualifié.
- Veillez toute l'année à une bonne aération et ventilation du logement, tout particulièrement pendant la période de chauffage : aérez au moins 10 minutes par jour et veillez à ne pas obstruer les entrées et sorties d'air de votre logement.
- N'utilisez jamais pour vous chauffer des appareils non destinés à cet usage : cuisinière, brasero, etc.
- Ne faites jamais fonctionner les chauffages d'appoint en continu : ils sont conçus pour une utilisation brève et par intermittence uniquement.
- Si vous devez installer des groupes électrogènes, placez-les impérativement à l'extérieur des bâtiments.



Pour en savoir plus : Un site internet dédié à la prévention des accidents domestiques et la qualité de l'air intérieur :

www.prevention-maison.fr

Un dépliant sur la prévention des risques d'intoxication au monoxyde de carbone est disponible en téléchargement sur les sites www.inpes.sante.fr (rubrique accidents de la vie courante), www.sante.gouv.fr et www.ars.basse-normandie.sante.fr.





Une fuite d'eau : pas de panique La loi « WARSMANN » est là !!!!!

Qu'est-ce-que la loi « WARSMANN »

La loi « WARSMANN » protège les consommateurs contre les factures d'eau anormalement élevées en cas de fuite

Elle concerne les fuites d'eau survenant sur les canalisations privées de votre maison après le compteur.

Depuis le 1^{er} janvier 2013, le distributeur d'eau a l'obligation d'avertir son client en cas de consommation anormale d'eau, au plus tard lors de l'envoi de la facture.

Le consommateur n'est pas tenu au paiement de la part de la consommation excédant le double de sa consommation moyenne s'il respecte les conditions imposées par la loi.

Quelles sont les conditions pour profiter de cette loi

- L'abonné doit être un particulier et la facture d'eau doit être éditée pour un local d'habitation
- La fuite d'eau doit être située sur une canalisation d'eau potable privée après compteur
- L'abonné doit faire réparer la fuite par un professionnel dès qu'il en est informé
- L'abonné doit fournir à son distributeur d'eau, dans un délai d'un mois suivant son information, l'attestation de l'entreprise de plomberie indiquant la date de réparation de la fuite ainsi que sa localisation.

**Le syndicat d'eau de la région d'EVRECY
02 31 30 37 60**

Protégez votre domicile

- Protégez votre domicile par un système de fermeture fiable.
- Soyez attentifs à vos clés.
- Soyez vigilants sur les accès de votre domicile.
- Avant de laisser quelqu'un pénétrer dans votre domicile, assurez-vous de son identité.
- Ne laissez pas vos objets de valeur en évidence.

Vous êtes un professionnel (commerçant, chef d'entreprise...), vous pouvez contacter votre référent sûreté pour réaliser une consultation de sûreté de vos locaux (renseignez-vous auprès de votre commissariat de police ou de votre brigade de gendarmerie).

En cas d'absence

- Ne donnez pas d'informations sur vos dates d'absences.
- Donnez l'impression que votre domicile est habité.
- Faites suivre votre courrier, faites un transfert de votre ligne téléphonique.
- Signalez votre absence au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie dans le cadre de l'opération « Tranquillité vacances ». Des patrouilles pour surveiller votre domicile seront organisées.
- Signalez au commissariat ou à la brigade tout fait suspect.

Si vous êtes victime d'un cambriolage

- Si vous êtes présent pendant le cambriolage, ne prenez pas de risque.
- Prévenez immédiatement, en composant le 17, le commissariat de police ou la brigade de gendarmerie.
- Protégez les traces et les indices afin de préserver les pistes d'enquêtes.
- Déposez plainte (munissez-vous d'une carte d'identité).
Vous pouvez pré-déposer plainte en ligne :
www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr
- Faites opposition auprès de votre banque, déclarez le vol à votre assureur.

Les policiers et les gendarmes sont à votre service, demandez-leur conseil, signalez tout fait suspect.



Pour en savoir plus,
www.interieur.gouv.fr

Face à la recrudescence d'utilisation des détecteurs de métaux, la Gendarmerie tient à faire un rappel sur les règles d'utilisation et la nécessité dans certains cas d'obtenir une autorisation administrative.

Article L542-1 CODE DU PATRIMOINE

Nul ne peut utiliser du matériel permettant la détection d'objets métalliques, à l'effet de recherches de monuments et d'objets pouvant intéresser la préhistoire, l'histoire, l'art ou l'archéologie, sans avoir, au préalable, obtenu une autorisation administrative délivrée en fonction de la qualification du demandeur ainsi que de la nature et des modalités de la recherche.

La Gendarmerie tient à faire un rappel sur les règles de circulation et de stationnement. Il est souvent remarqué des manquements aux règles de stationnement, circulation dans des rues en sens interdit, stationnement sur des places réservées aux personnes à mobilité réduite...

Que ce soit en ville ou dans nos communes rurales, les règles du code de la route sont les mêmes. Pensez-y !



Créé en Mai 1985, le SSIAD assure des soins infirmiers et d'hygiène au domicile des personnes âgées dépendantes ou en atteinte d'une perte d'autonomie.

Il a pour vocation : - d'éviter une hospitalisation,

- de réduire une hospitalisation et faciliter un retour au domicile.

Le Service à une capacité de 76 places, sectorisé par la Préfecture. Il assure les soins 7 jours sur 7 en fonction des besoins.

Les soins sont prodigués le matin et dans certains cas le soir.

COMPOSITION DE L'ÉQUIPE :

* **2 Infirmières Coordinatrices (IDEC)** : Mmes Pinçon Nicole et Fauvel Lydie

Leurs rôles : - responsabilité et animation de l'équipe,

- organisation et gestion des soins infirmiers,

- coordination des activités du service avec celles du secteur et des autres intervenants.

* **18 Aides Soignantes qualifiées.**

Leurs rôles : - soins d'hygiène, de nursing et habillage,

- réfection du lit,

- frictions des points d'appui,

- surveillance et aide au confort,

- mobilisation,

- soutien psychologique.

* **des Infirmiers libéraux ayant passés convention avec le Service.**

Ils effectuent les soins infirmiers sur prescriptions médicales et sont rémunérés directement par le service. Le choix de l'infirmier libéral est laissé au patient.

* **une Secrétaire.**

Tout le personnel est tenu au secret professionnel (art 226 au code pénal du 01/03/94) et à l'obligation de réserve.

CONTACT :

- adresse : 20 rue de la Cabottière 14210 ÉVRECY

- ☎ : 02.31.80.47.21

- mail : npincon001@cegetel.rss.fr

lfauvel001@lerss.fr

Le secrétariat est ouvert le lundi, mardi, jeudi de 9h à 16h et le mercredi, vendredi de 9h à 13h.

ADMR d'ÉVRECY

Association loi de 1901

*Titulaire de l'agrément qualité délivré par le
Ministère des Solidarités
et de la Cohésion Sociale*



Maison des associations

Rue de la Cabottière
14210 ÉVRECY
tél. 02.31.08.09.62
fax 02.31.73.21.59



Email : evrecy@fede14.admr.org



Permanences :

Lundi : 09 h. à 12 h.

Mercredi : 09 h. à 12 h.

Jeudi : 09 h. à 12 h.
et 14 h. à 17 h.

Vendredi : 09 h. à 12 h.



**Pour tous renseignements
contacter le bénévole
"responsable village"
D'Avenay**

Monsieur Bernard PUPIN

**À AVENAY,
Pour tous renseignements
contacter le bénévole
« responsable village »
Monsieur Bernard PUPIN
TEL 02.31.08.04.62**

♥ FACILITEZ-VOUS LA VIE AVEC NOTRE OFFRE DE SERVICES

L'ADMR vous propose son aide pour améliorer votre quotidien :

- ✓ Aide à l'entretien du logement et du linge
- ✓ Garde d'enfants
- ✓ Petits travaux de jardinage et bricolage
- ✓ Aide à la personne
- ✓ Action socio-éducative
- ✓ Garde de jour et de nuit
- ✓ Livraison de repas à domicile

L'ADMR, c'est aussi une équipe de salariées formées pour être à vos côtés tout au long de votre vie .

Etant un service reconnu de l'Etat, vous pouvez bénéficier d'une prise en charge et d'une réduction d'impôts .



Liste des entreprises présentes sur le territoire communal

Vous trouverez ci-dessous la liste des entreprises situées sur le territoire communal qui ont portées leur activité à notre connaissance. Si votre entreprise ne figure pas dans cette liste, nous vous remercions d'excuser cette omission et nous vous invitons à contacter la mairie pour vous faire connaître afin que votre nom/entreprise apparaisse sur notre site internet et dans le prochain bulletin.

SOCIETE A2TM TERRASSEMENT TRANSPORT

7 Rue des Criquets 14210 AVENAY
TEL 06 80 31 77 51 ou 02 31 80 47 28

ETABLISSEMENT HORTICOLE SUZANNE

Production de fleurs en gros
30 bis rue de la Mare 14210 AVENAY
TEL 02 31 08 23 50 – FAX 02 31 08 27 54

FERRAILLEUR

Rue de la Mare 14210 AVENAY
David CAZARD TEL 06 56 85 71 67

MENUIS'INSTALL – VENTE ET POSE DE MENUISERIES

Mise en œuvre de parquets, isolation et cloisons, Placoplatre
Rue de la Mare 14210 AVENAY
Pascal GALLOT TEL 06 75 85 96 56 Pascal LEMONNIER TEL 06 33 20 74 26

PETITS TRAVAUX DE BRICOLAGE

10 Rue du 4 août 14210 AVENAY
Franck HOULLEGATTE TEL 06 80 31 77 51 ou 02 31 80 47 28

TENDANCE DECO

Carrelage, faïence, travaux de revêtements de sols et murs
15 rue de la Mare 14210 AVENAY
Manuela LEQUERTIER – TEL 06 20 53 74 46

ENTREPRISE DE CARRELAGE

Pose de carrelage, dallage...
Le Moulin – Route d'Esquay Notre Dame 14210 AVENAY
Didier POULAIN TEL 02 31 08 29 29

WOOD CREATION

Menuiserie, charpente, ossature bois
14210 AVENAY
Florian ROUSSEL : TEL 06 02 68 42 74

LE MARCHE tous les vendredis de 16 h 30 à 20 h

Présents sur notre marché, ils sont à votre disposition pour prendre vos commandes :



INSTITUT DE BEAUTE ITINERANT « **UN INSTANT POUR SOI** »

10 ans de métier

Saint Martin de Sallen

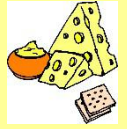
Un vendredi sur deux **ELODIE : 06.77.51.97.20**



LA FERME DU VIEUX GRIMBOSQ : CREMERIE, VOLAILLES

14220 GRIMBOSQ

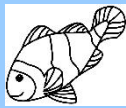
Mr **CATHERINE Joël : 06.07.59.28.47**



LA ROULOTTE : Crêperie

1 allée TITUS Sollemnis 14930 VIEUX

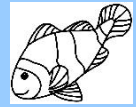
Mr **BIDARD : 06.85.55.18.12**



LE POISSON VOLANT, Poissonnier traiteur

6 rue des Bleuets 14210 ESQUAY-NOTRE-DAME

Mr **CATHRINE Sylvain : 06.72.28.62.98**



CHAMPAGNES ET VINS

13 rue Eugène Boudin 14440 DOUVRES LA DELIVRANDE

Mr **VERMEULIN Patrick : 06.85.21.11.61** fax : **02.31.53.03.24**



•**GOURNAY PRIMEURS**

•Domitille & Dimitri

•**06.03.59.58.66**



Pas de place pour accueillir la famille pour une fête de famille, un mariage, Noël ou Jour de l'an ???
la solution le Gîte Les Cyprès d'Avenay – Gîte pour 2 personnes

Gîte LES CYPRES D'AVENAY
31 rue du 4 août – AVENAY
Tél. : 09 65 20 14 46

CALVAG CULTURE ANIMATION LOISIRS DE LA VALLEE DE LA GUIGNE

Gymnastique, Yoga, Taiji Quan, footing, Step

Les cours ont lieu à VIEUX, salle polyvalente ou à MALTOT, salle des fêtes.

site internet : <http://calvag14.wix.com/calvag>

adresse mail : CALVAG14@hotmail.fr

Facebook : [Calvag Calvag](#)



R.A.M “Les Lutins d'Orne Odon” 2 rue des Blés d'Or 14210 EVRECY

Tel 02.31.77.65.56 ou 06.60.05.38.61

Mail : ram.lutins@mfn-ssam.fr

Fermé le Lundi

OMAC EVRECY ORNE-ODON 2 rue d'Yverdon 14210 EVRECY

Tel 02.31.73.11.98

Mail : omac@vallees-orne-odon.fr



CHORALE CANT'AMAY

Tel 02.31.86.89.34 ou 02.31.80.56.23

port: 06.68.96.70.61

EVRECY en MUSIQUE 1 rue du Général de Gaulle 14210 EVRECY

Tel 02.31.26.18.12

mail: genevieve.bonhomme2@gmail.com

AMAP du gout et des couleurs Tous les Jeudis soir de 18h30 à 19h30

Sous le préau de la Mairie de Vieux 14930

Tel 02.31.26.01.53

Informations et petites annonces

Au P'tit Gourmand Traiteur / Evenementiel

FOOD TRUCK

Tel 06.01.92.04.86

Le Jeudi soir à VIEUX 14930 Dès 17h30

www.ptitgourmand.fr

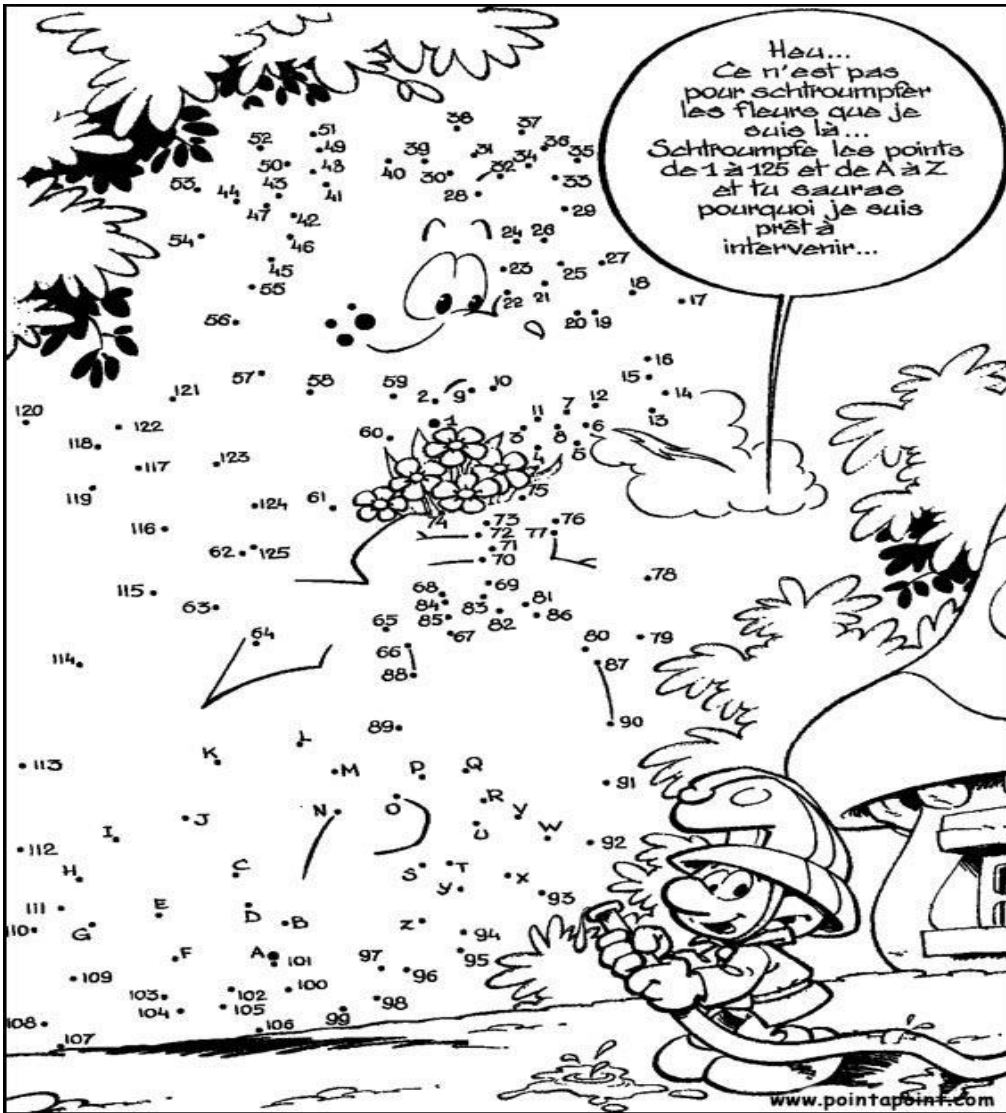
Frites faites maison, viande d'origine française.

A vendre vêtements garçon de la naissance au 5 ans de 1 à 5 euros, biberons en verre, poussette, chaise haute, baignoire, rehausseur de chaise, rehausseur de voiture, parure de lit (gigoteuse, couverture en velours, tour de lit), jouets... Pour plus de renseignement téléphoner au 06.61.76.28.42

Vends 15 jeux de PS2 , 5 de PS1 et 2 de PC (SIM'S) 4€ le jeux ou lot complet 30€.

Tel 06.25.79.57.79

Lycéen en Terminale S, âgé de 17 ans, obtention du BAFA en août 2018, j'ai travaillé en centre de loisirs pendant les vacances de la Toussaint, avec des enfants âgés de 3 à 12 ans. Je suis sérieux, j'aime assister, accompagner, aider, animer des activités avec les enfants. Je vous propose de garder vos enfants pendant les vacances de Noël, en soirée, ou le week-end. Habitant à Avenay, je peux me déplacer dans un rayon de 5 km environ. Vous pouvez me joindre au 06.26.38.15.19 ou 06.23.85.19.46 (parent)



Devinette :

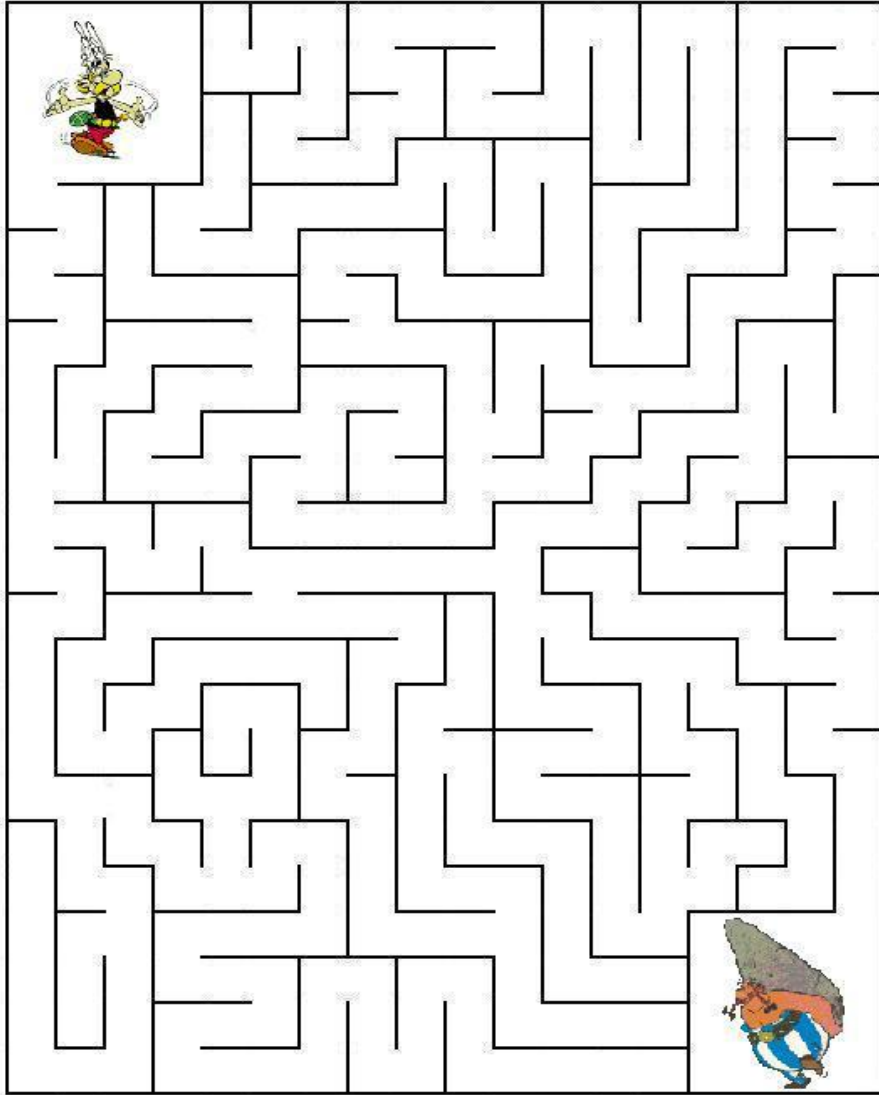
Trois bonshommes de neige, Bonhomme Vert, Bonhomme Rouge et Bonhomme Bleu se connaissent depuis longtemps.

Ce jour-là, l'un a mis un chapeau vert, l'autre un rouge et le troisième, un bleu. Le bonhomme de neige au chapeau bleu fait remarquer : « Chacun a choisi une couleur qui ne correspond pas à son nom ». Bonhomme Rouge reconnaît : « c'est exact, je m'en étais pas aperçu ».

60 Peux tu attribuer la couleur des chapeaux à chacun ?



Les retrouvailles d'Astérix et Obélix



ASTERIX ET OBELIX

R K V G Q I I P U A
 X C J S J G G V V S
 I A B W A A F G D T
 M X I S U T C U I E
 A I I L N F S D Q R
 R L E Y M I E R W I
 O E J F U F A Z K X
 N B O Q I P B M M W
 A O S X M U J H O U
 P S A L S Q V G G R



© Copyright http://www.coloriage-educatif.com Usage non commercial autorisé

- (?) ASTERIX
- (?) OBELIX
- (?) IDEFIX
- (?) GAULE
- (?) ROMAINS
- (?) PANORAMIX



Colories nous !





**L'ÉQUIPE MUNICIPALE, LES ASSOCIATIONS,
ET TOUS LES ACTEURS DE LA VIE MUNICIPALE
VOUS SOUHAITENT**

UNE TRÈS BONNE ANNÉE 2019

**QU'ELLE SOIT EMPREINTE DE CONVIVIALITÉ,
ÉCHANGES,**

SÉRÉNITÉ, SANTÉ ET BONHEUR





Réponse de la devinette

Bonhomme Rouge porte un chapeau vert,

Bonhomme Bleu porte un chapeau rouge,

Bonhomme Vert porte un chapeau bleu.

En effet, le bonhomme de neige au chapeau bleu fait une remarque, confirmée par Bonhomme Rouge ; Bonhomme Rouge ne peut donc pas être celui au chapeau bleu (et on sait qu'il ne porte pas un chapeau de la même couleur que leur nom). Il porte donc un chapeau vert et les autres réponses en découlent.

Une question sur les économies d'énergie ?
Un projet de travaux pour améliorer votre habitation ?

CONSEILS GRATUITS

Contactez un Conseiller Habitat Solidaire et Durable



02 33 75 62 40



02 31 28 59 87



02 31 86 70 50



02 31 34 24 88



02 33 19 01 40



02 31 25 27 54



02 31 54 53 67

Un service soutenu par la Région, l'ADEME, l'Anah et l'Union Européenne

Rendez-vous aussi sur

<http://cheque-eco-energie-basse-normandie.adequation.com>

- > Retrouvez les permanences des Conseillers Habitat Solidaire et Durable près de chez vous,
- > Accédez à toutes les informations sur le Chèque éco-énergie Basse-Normandie,
- > Faites votre demande d'aide en ligne.

ECOM-EPUB-PR REG-01/13/367/1071-16-X

RÉGION BASSE
NORMANDIE 

LA RÉGION, C'EST VOUS.

